



IE Bercy



La lettre d'information de l'Intelligence Economique
des Ministères économiques et financiers

N° 42 Avril - Mai 2015

✓ **EDITORIAL**

ALAIN JUILLET

✓ **MUTATIONS DE
L'INFLUENCE ET TERRITOIRES**

**LE POINT DE VUE DU SCIE
LE CERCLE SCISDI**

PASCAL DUPEYRAT

Lobbyiste, cabinet Relians

JEAN-CHRISTOPHE FROMENTIN

Président de ExpoFrance2025

BRUNO DEPARDON

*Chargé de la stratégie des
moyens optroniques
aéroportés Thalès*

CLAUDE ROCHET

Conseiller scientifique SCIE

JEAN-REMY CAUQUIL

*Ex-commissaire au
développement productif
pour les Antilles*

WILLY ANGELE

*WP Conseils, ex-président du
MEDEF Guadeloupe*

NICOLAS BONNEAU

Référent Influence Alsace

✓ **LES CAHIERS DE LA VEILLE**

Pour aller plus loin sur ...

✓ **AGENDA IE**



La France vit une mutation territoriale profonde allant des régions aux communautés de communes. Derrière ces redécoupages il s'agit de mieux coller aux caractéristiques locales et régionales dans un souci d'efficacité alliant la baisse des coûts à la construction d'entités rationnelles. Les possibilités du numérique permettent de traiter ces nouveaux périmètres en s'adaptant aux réalités d'aujourd'hui tant au niveau de l'environnement que de nos concitoyens.

Dans ce cadre les meilleurs veulent se donner un positionnement stratégique attractif. Ceci suppose de connaître ses forces et ses faiblesses pour se différencier positivement des autres. Ceci implique d'analyser l'environnement pour déterminer les menaces et les opportunités qui s'offrent aux entrepreneurs, aux commerçants, ou aux services en place. Ceci impose d'utiliser tous les points forts existants ou ceux qu'il convient de renforcer pour attirer d'autres investisseurs, résidents ou touristes.

Avec l'arrivée du cyber espace et de la multiplication des données disponibles chacun peut acquérir les connaissances nécessaires pour bâtir une stratégie gagnante. Ainsi l'intelligence territoriale, fille de l'intelligence économique, à travers ses méthodes et ses techniques, permet de répondre positivement aux attentes de ceux qui sont en charge du futur. Mais chacun doit avoir l'humilité d'admettre la réalité vraie pour construire un avenir qui s'appuie sur des bases solides. L'expérience montre que chaque territoire bénéficie de spécificités sur lesquelles on peut s'appuyer pour se créer un avantage concurrentiel durable.

Tous ces éléments, croisés avec la volonté des élus, vont permettre de construire une stratégie gagnante. En s'appuyant sur ce qui donne confiance, il faudra expliquer à chacune des catégories concernées les avantages qu'elles peuvent en tirer, et faire ressentir le dynamisme qui porte les projets en cours. C'est le rôle de l'influence. Sachant qu'une bonne stratégie ne permet plus de gagner si elle ne s'appuie pas sur un consensus et des convictions partagées, il faut donc intégrer dès le début des travaux cette capacité d'influence qui se révélera primordiale pour nous différencier face aux autres territoires.

Alain JUILLET

Président du Club des directeurs de sécurité des entreprises et de l'Académie de l'intelligence économique

LE POINT DE VUE DU SCIE

MUTATIONS DE L'INFLUENCE ET TERRITOIRES

PATRICIA PRAT

CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'ANIMATION TERRITORIALE ET DES PARTENARIATS



Cette année 2015, la lettre IE Bercy traite des mutations de l'influence. Se donner comme thématique « influence et territoires » revient à ajouter un élément de complexité. Le sujet apparaît surprenant dans un moment où les multiples réseaux sociaux tendent à désincarner le territoire au profit d'un nomadisme au moins virtuel.

D'un côté, l'influence, axe majeur de la politique d'intelligence économique est trop souvent ignorée. Et pourtant ! L'influence dans son acceptation positive la plus évidente, et comme l'a expliqué Alain Juillet qui récuse fermement d'assimiler influence et propagande ou désinformation, « est un moyen d'amener celui auquel on s'adresse à envisager une autre vision des choses, à changer son paradigme de pensée, à modifier ses fondamentaux ».

De l'autre côté, les territoires en reconfiguration multiples et protéiformes deviendraient une sorte d'abstraction insaisissable. Et pourtant ! Dès 2005, l'Etat a territorialisé la politique publique d'intelligence économique. Il n'y a sans doute aucun hasard si cette volonté s'est affichée au moment même de l'invention des pôles de compétitivité qui, entre autres vocations, doivent renforcer l'ancrage territorial pour atteindre une notoriété, et jusqu'à une influence mondiale pour ainsi attirer à eux et gagner un pari économique.

Quel responsable, politique, économique, citoyen, n'a pas envie d'agir, de faire comprendre, de faire entendre, au profit de son / ses territoire(s) institutionnels, l'Etat, la région, les diverses collectivités locales, ou ad hoc, l'entreprise, le pôle de compétitivité, ses potentialités, et ses atouts.

Ainsi, le thème, au-delà de son apparente complexité, permet de construire, d'envisager les tours et détours, de donner du sens, de penser une stratégie seul moyen d'aller au-delà de flux d'informations que génèrent la multiplicité des réseaux et d'échanger en bonne intelligence bien au-delà des bruits discordants.

Les contributeurs qui ont bien voulu donner leur propre vision permettent à travers leurs textes de mettre en valeur les relations infiniment changeantes « mutantes » qui existent entre influence et territoires.

Le cercle SCISDI, a permis notamment de faire entendre que les territoires ultramarins de la France, comme l'Alsace métropolitaine qui sera bientôt l'ACAL (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) sont des territoires remarquables, riches de nombreux atouts. Leur situation géographique, proche des Amériques, ou transfrontalière n'en étant pas l'un des moindres. Pour autant, chacun aura à gagner à maintenir, voire développer son image, sa réputation. Tout soft power qui s'inscrit dans une réalité territoriale riche de potentialités

et d'inventivité favorise une valorisation porteuse d'avenir.

Jean Remy Cauquil et Willy Angèle reviennent sur ces atouts des outre-mer qui disposent localement de nombreux moyens de développer une économie ouverte sur des marchés eux-mêmes ouverts. La régionalisation leur apparaît comme un moyen incontournable pour que les acteurs locaux, forts de leur autonomie, mettent en place des stratégies d'influence concrètes en s'appuyant sur l'ensemble des moyens dont ils disposent et en créant les conditions pour remédier à leurs quelques faiblesses.

L'influence dans un territoire, cela peut aussi s'inscrire dans l'innovation à l'œuvre dans les services publics. En Alsace, dans l'administration déconcentrée, s'invente aujourd'hui un nouveau métier, celui de référent influence. Le premier stade consiste à écouter les besoins des entreprises et des organisations professionnelles, agir avec elles, les accompagner à travers les bons canaux pour qu'elles puissent se faire entendre dans le cadre par exemple, de l'élaboration d'une réglementation européenne. Au-delà, ce positionnement singulier amène à s'interroger afin que l'accompagnement accordé porte des fruits qui seront les plus profitables pour le territoire et l'emploi.

Le territoire doit également s'envisager à l'aune de la dématérialisation, du cyberspace nouveau vecteur de l'influence qui tend à déterritorialiser l'Etat comme l'individu. A moins que ce ne soit l'inverse qui se produise avec la création de frontières multiples et disparates. L'Etat qui « revendique le monopole de l'usage légitime sur un territoire donné », (Max Weber, le savant et le politique) cherche aujourd'hui, comme l'explique Bruno Depardon, sa place dans le cybermonde et se doit de penser également, la contrainte immatérielle. Dès lors l'Etat réinvente l'approche classique pour conserver toute son influence.

Le territoire s'appréhende aussi dans le temps long de l'influence. Tel est l'enjeu de l'exposition universelle de 2025. En s'appuyant sur, ce que Jean - Christophe Fromentin appelle les traces des expositions passées, en proposant le récit d'une histoire à construire, en faisant de la France un territoire global qui, fort de ses valeurs, s'animerait à travers de nombreuses manifestations placées sous le signe du vivre ensemble, puisqu'au « cœur des territoires s'ouvre celui des hommes », et de l'innovation, pour permettre de multiples rencontres et partages.

LE CERCLE SCISDI DU 21 AVRIL 2015

(SOUTIEN À LA COMPÉTITIVITÉ PAR L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFLUENCE)

REGARDS CROISÉS SUR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

LES EXEMPLES DE L'ALSACE ET DES ANTILLES

PARTICIPANTS : NICOLAS BONNEAU, JEAN-RÉMY CAUQUIL



De gauche à droite, Nicolas Bonneau, Jean-Remy Cauquil

La période contemporaine a été le théâtre de mutations économiques, institutionnelles et culturelles ayant profondément transformé les territoires c'est le cas aussi bien dans les Antilles françaises que dans une région métropolitaine comme l'Alsace. La discussion concernant ces deux entités très différentes amène à réfléchir sur des problématiques communes en matière d'attractivité des territoires, d'image de la France, de concurrence internationale et d'insertion dans le contexte géopolitique environnant.

DEUX RÉGIONS QUI PARTENT DE SITUATIONS TRÈS DIFFÉRENTES

Alors que les départements français des Antilles ont un PIB par habitant deux fois supérieur à la moyenne caribéenne, des problèmes sociaux demeurent et, économiquement, la culture de service reste insuffisamment développée. Les aléas du secteur touristique, aggravés par la crise de 2009, ont abouti à une perte de capacité hôtelière et une dégradation d'image se traduisant par un recul d'attractivité en particulier pour les clientèles touristiques historiques nord-américaines. Quant aux échanges commerciaux avec l'environnement proche, ils restent négligeables

Les menaces pesant sur les activités agricoles traditionnelles, conduisent à privilégier, pour les Antilles françaises, la croissance du secteur tertiaire, pourvoyeur d'emplois.

Sans aucun doute, le secteur des énergies renouvelables, en Alsace comme aux Antilles, fait partie des fleurons industriels innovants, qui peuvent tirer la création de valeur et l'emploi hautement spécialisé dans ces deux régions. La transition énergétique est un enjeu majeur qui fédère les pouvoirs publics, Etat et Régions, autour de la promotion de filières industrielles françaises exportatrices. La géothermie illustre parfaitement cette approche, dans les deux régions Alsace et Antilles.

En métropole, l'Alsace est une région aux activités industrielles diversifiées avec notamment l'automobile, l'agroalimentaire, la mécanique et la chimie. Mais elle connaît une décroissance rapide des

emplois dans ce secteur (+ de 40 000 emplois perdus depuis les années 2000). Avec la mondialisation de l'économie, la forte internationalisation de l'appareil productif alsacien qui avait contribué à la réussite de l'Alsace s'est révélé un handicap qui a entraîné des restructurations, des délocalisations d'usines manufacturières dont les centres de décision sont situés hors d'Alsace et une forte diminution du nombre de postes de travail.

Compte tenu du haut niveau d'équipement de la région en infrastructures de transports et en réseaux numériques, l'avenir est très ouvert pour les investissements par exemple dans le cadre de l'écosystème industrie-santé en plein développement.

MAIS DONT LES DÉMARCHES D'ATTRACTIVITÉ ONT DES POINTS COMMUNS

Dans les Antilles, il existe des atouts en matière d'infrastructures et des grands projets: aéroports performants même si les dessertes régionales restent à améliorer, sites portuaires, avec des projets d'extension. D'autres secteurs de services publics (distribution d'eau, traitement des déchets etc.) doivent progresser: ce sont autant d'opportunités d'investissement et de création d'emploi pour l'avenir.

Les entreprises locales sont essentiellement des TPE (par exemple en Guadeloupe 40.000 TPE pour 400.000 habitants). Entre l'économie informelle et le monde des PME, il faut mobiliser des ressources d'expertise auprès des TPE pour les aider à croître et à se

financer, en impliquant les acteurs bancaires, encore insuffisamment mobilisés.

La reconquête économique doit s'inscrire dans le développement de cette expertise sur place, une prise en main par la société et un grand projet pour valoriser les territoires, par exemple dans le secteur touristique qui recèle un potentiel manifestement sous-exploité, mais s'avère aujourd'hui trop peu concurrentiel dans l'offre des Caraïbes.

La question du développement s'intègre dans une situation géopolitique où l'influence de la Chine sur cette zone se fait dorénavant sentir et où l'ouverture prochaine de Cuba - en bonne voie - modifiera les cartes de l'attractivité des différentes destinations de la zone.

Pour ce qui concerne l'attractivité de l'Alsace, elle reste importante sur le plan touristique et attire une clientèle transfrontalière. L'émergence d'une grande région « ACAL » devrait encore accroître les opportunités autour de 4 frontières. La présence à Bruxelles s'en trouvera sensiblement renforcée avec l'objectif stratégique de conserver le siège du Parlement Européen à Strasbourg.

Dans les deux cas **l'attractivité régionale se sur-imprime à celle du pays et la stratégie conduite doit s'appuyer sur - a minima - un catalyseur**. La compétition en termes d'influence ne doit pas être crainte mais regardée en face, avec dans l'idée la recherche de partenariats - notamment dans l'environnement proche - pour renforcer l'attractivité du territoire. L'absence de taille critique des projets peut en effet représenter un frein au développement.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE :

- Utiliser un point fort territorial pour viser un effet d'entraînement
- Conjuguer les forces autour d'un projet sociétal fédérateur

Compte-rendu réalisé par Didier Etienne, SCIE

LE PATRIOTISME ÉCONOMIQUE : LUBIE FRANÇAISE OU TENDANCE DE FOND INTERNATIONALE ?

PASCAL DUPEYRAT, LOBBYISTE, CABINET RELIANS



Popularisée en 2005 par le Premier ministre, Dominique de Villepin, lors de la tentative de rachat de Danone par Pepsi-Cola, mise en exergue par le Ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, au sujet du rapprochement capitalistique entre Alstom et General Electric, l'expression « patriotisme économique » est désormais communément admise, sans qu'il soit d'ailleurs certain que chacun s'accorde sur la notion.

Il faut dire que son emploi n'est pas sans arrière-pensée, soit que l'on veuille dénoncer un protectionnisme déguisé, soit que l'on souhaite vanter les vertus d'un colbertisme moderne. Une idée communément répandue veut également que ce concept soit une lubie française à rebours des tendances internationales. Bref : la France serait non seulement isolée dans son approche, mais elle s'exclurait également du vaste mouvement de la mondialisation.

Qu'en est-il vraiment ? Sommes-nous tant que cela à contre-courant de l'organisation mondiale de l'économie dans une sorte de nostalgie colbertiste ? Ou sommes-nous à l'inverse dans une position avant-gardiste qui marque le retour de la main publique sur le marché ?

C'est en partant de l'exemple éclairant du contrôle des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques que nous serons à même de répondre à ces questions et d'établir que si la France agit souvent par réaction, elle s'inscrit en réalité dans le cadre d'une tendance de fond qui n'est pas de son seul fait. Et s'il y a bien une tendance internationale au retour de l'Etat sur le marché, l'enjeu se situe désormais dans notre capacité de répondre à cette évidence en établissant un patriotisme économique français compatible avec nos engagements internationaux.

LA FRANCE AIME ÊTRE BONNE ÉLÈVE

La France aime être bonne élève. Lorsqu'en 1966, sous la conduite du pourtant très souverainiste Général de Gaulle, elle libéralise son économie en affirmant que désormais « *les relations avec l'étranger sont libres* », elle inaugure alors un cycle d'internationalisation de son économie sans précédent. Il en est fini du régime d'autorisation préalable pour les investisseurs étrangers, sauf exception faite des secteurs affectant l'ordre public, l'autorité publique et la défense nationale.

Ce mouvement de libéralisation des relations financières avec l'étranger va se poursuivre durablement, notamment afin de mettre la France avec ses engagements internationaux. Engagements communautaires d'une part avec le traité de Maastricht, engagements commerciaux avec ses partenaires de l'OCDE d'autre part, autant d'engagements au sein desquels la France va

supprimer progressivement les restrictions aux mouvements de capitaux.

Ce vaste mouvement va aboutir en 1996 à la suppression de toute forme de régime administré pour les investisseurs étrangers qui sont désormais soumis à un simple régime de déclaration, principalement à des fins statistiques.

Notre économie va s'ouvrir, se libéraliser, se déréglementer, se déréguler à tel point qu'elle s'inscrit aujourd'hui dans le peloton de tête de l'attractivité des investissements étrangers. Aucun procès en protectionnisme ne peut lui être sérieusement fait.

Hélas. Trop soucieuse de donner des gages de la libéralisation de son économie, la France ne voit pas qu'elle est également engagée dans une compétition économique où la naïveté n'a plus sa place.

UNE COMPÉTITION ÉCONOMIQUE OÙ LA NAÏVETÉ N'A PLUS SA PLACE

Les années 2000 vont être celles du retour à la réalité et d'une prise de conscience douloureuse. C'est bien évidemment l'affaire Gemplus qui va mettre un terme à la surenchère dans l'ouverture de nos actifs et intérêts stratégiques aux investisseurs étrangers. Ainsi après la prise de contrôle du fabricant de cartes à puce par le fonds d'investissement américain, le gouvernement français va opérer une refonte de son dispositif de contrôle des investissements étrangers. De négociations en modifications législatives et réglementaires, la France accouchera du décret du 30 décembre 2005, non sans avoir télescopé sa sortie avec la tentative de rachat de Danone par Pepsi-Cola.

Mais les temps ne sont pas cléments pour ce genre d'évolution dans une Europe gardienne du « temple de la libre circulation ». Un bras de fer va s'engager entre la France et la Commission pour savoir si les secteurs visés par le décret sont bien conformes aux dispositions du Traité de l'Union européenne et si la France sous couvert de protéger sa sécurité nationale ne pratique pas un protectionnisme déguisé.

Pendant cette même période, alors que Bruxelles s'installe, s'engage à travers le monde un vaste mouvement de raidissement des contrôles. Ainsi en 2006 les États-Unis vont profondément remanier leur dispositif Exon-Florio qui soumet à autorisation du président américain un investissement étranger

susceptible de menacer leur sécurité nationale, lequel dispositif datait déjà de1975 ! La Russie va emboîter le pas en 2008, le Canada et l'Allemagne en 2009, la Chine en 2011. Pendant ce temps, la Commission européenne lâche un peu de lest aux autres pays européens qui en font la demande, mais la Cour de Justice de l'Union elle interprète toujours les dérogations à la liberté d'investir comme une forme de protectionnisme.

Étrange paradoxe donc d'une France qui porte seule en Europe un combat pour lequel elle est raillée alors qu'objectivement elle se dote à peine du même outil de contrôle que l'un de ses compétiteurs et alliés : les États-Unis d'Amérique.

Le paradoxe ne s'arrête pas là : alors que tous les autres pays ont élevé le niveau de protection de leurs secteurs stratégiques, la France se retrouve à nouveau sous le feu des critiques lorsqu'en 2014 elle élargit enfin son champ de contrôle sur les secteurs stratégiques. Elle réussit cet exploit d'apparaître comme dirigiste, voire protectionniste, alors que depuis 10 ans elle se bat en vain contre la position de Bruxelles et que tous ses compétiteurs internationaux sont désormais plus avancés qu'elle dans cette forme de patriotisme économique.

La France ne cède donc pas à une lubie. Il y a bien une tendance de fond internationale au retour de l'État sur le marché, laquelle met fin au grand cycle de déréglementation initié dans les années 80. Partie tard dans la libéralisation, la France amorce le virage du patriotisme économique avec le même décalage. Elle n'en est pas moins légitime à le conduire !

CULTURE DE L'ANNONCE, POLITIQUES MULTIPLES ET AMBIVALENCE EUROPÉENNE

Alors d'où vient ce sentiment d'exception française ?

Peut-être que le premier point réside dans le caractère « flamboyant » de nos annonces en la matière. Dans un monde de l'investissement très épris de culture anglo-saxonne, nous sommes à coup sûr un peu trop latins et certainement beaucoup moins subtils que nos compétiteurs internationaux. Nous préférons donner des gages, pour un tout ou pour un rien, tantôt à la communauté des investisseurs qu'il faut attirer, tantôt aux détenteurs des intérêts stratégiques qu'il faut rassurer, mais surtout à l'opinion publique qui voudrait de manière schizophrène que nos entreprises croissent à l'international sans que leurs homologues étrangers puissent faire de même en France ! Au final, nous manquons d'une tonalité aussi mesurée que résolue dans la gestion de nos intérêts stratégiques.

Le second point réside dans l'absence de consensus national autour du sujet. Comment conduire une politique cohérente sur un tel enjeu avec pas moins de 18 ministres de l'Économie en 20 ans. La question de la protection de nos actifs stratégiques fait l'objet d'autant d'empilement de politiques publiques que de prises de conscience sur le dé tricotage de nos secteurs industriels. Non pas que les réponses apportées soient vaines, mais elles ne font pas encore l'objet d'un fondement unificateur, lequel ferait office de pacte républicain, voir national. Peut-être faudrait-il mieux cerner les objectifs du patriotisme économique en précisant s'il relève d'une utilisation des prérogatives de puissance publique (régime

d'autorisation, prises de participations, droits de vote spécifiques, etc.) mise au service de l'économie, principalement de l'emploi, ou inversement s'il s'agit surtout d'une mobilisation des capacités industrielles et technologiques au service de nos intérêts souverains (sécurité nationale, intégrité du territoire, forme de gouvernement, protection de la population)

Enfin, le dernier facteur de ce sentiment d'exception réside aussi dans notre rapport lucide, voire schizophrène, à l'Union européenne. Nous savons bien que si la France est engagée pleinement dans la construction européenne, elle ne lui accorde pas pour autant sa confiance - et sans doute à raison - pour garantir ses intérêts essentiels. Tant que l'Union européenne est en effet un marché et pas encore une nation, il paraît de bonne politique de protéger nos secteurs essentiels, notamment ceux liés à la défense et à la sécurité nationale, fût-ce au prix d'une attitude parfois contraire à l'idéal communautaire.

VERS UN PATRIOTISME ÉCONOMIQUE INTERNATIONALEMENT COMPATIBLE

Que faire alors pour positionner notre légitime besoin de protéger nos intérêts stratégiques, nos actifs essentiels comme nos opérateurs d'importance vitale dans une économie mondialisée ?

Il faudrait tout d'abord, conséquemment aux remarques liminaires, structurer notre patriotisme économique autour de quelques axes de politiques publiques, internationalement compréhensibles, par exemple la notion de sécurité nationale ou celle de technologies de souveraineté (technologies assurant la protection des populations, le maintien de la forme de gouvernement et l'intégrité du territoire). Cela implique à l'évidence d'être résolu sur la ligne de partage entre ce patriotisme économique et la protection de tout et son contraire, notamment au nom de l'emploi « à tout prix ».

Il faudrait ensuite aligner notre patriotisme économique sur ceux de nos principaux compétiteurs. La France n'ayant rien à craindre d'une comparaison de ses législations avec celle de ses principaux alliés et compétiteurs, notamment les États unis, elle peut sans craindre l'anathème mettre à niveau son dispositif de contrôle des investissements étrangers. De nets progrès sont à réaliser sur le processus d'instruction et garanties offertes aux investisseurs.

Il faut enfin clarifier - une bonne fois pour toute - la question du consensus national sur le sujet. S'il s'agit d'une politique d'intérêt supérieur, alors il convient d'en faire accepter la légitimité par un débat au Parlement, en dégagant des lignes d'accord sur lesquelles se retrouvent les grandes formations politiques.

C'est parce que nous serons cohérents sur ses fondements légaux et unis dans sa promotion que le patriotisme économique français sera perçu comme un référent international et non comme une lubie de plus.

Pascal DUPEYRAT

Auteur de « *Mondialisation et patriotisme économique* » 2015 JM Laffont éditions

DANS 10 ANS, L'INAUGURATION EN FRANCE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 2025

JEAN-CHRISTOPHE FROMENTIN,

PRÉSIDENT DE EXPOFRANCE 2025, PRÉSIDENT DE TERRITOIRES EN MOUVEMENT



Crédit Studio Anka Lab

Depuis l'annonce du Président de la République - le 6 novembre 2014 - de la candidature de la France à l'organisation de l'Exposition Universelle de 2025, la dynamique collective amorcée plus de deux ans auparavant, s'est poursuivie, nonobstant l'offensive médiatique autour d'un projet de candidature française aux Jeux Olympiques de 2024. A vouloir courir deux lièvres à la fois dans une forme de soudaine boulimie événementielle, et au risque de voir pointer une forme d'arrogance bien française, le risque est grand que la France n'encourt une terrible désillusion in fine.

A qui fera-t-on croire que la situation économique et sociale de notre pays en ce début de 2015, la prédispose - après tant d'échecs récents et cuisants en matière de candidature olympique - à se voir attribuer dans les 3 années qui viennent les deux plus grands événements planétaires : Jeux Olympiques et Exposition Universelle ?

Pas aux Français, en l'occurrence. Trois enseignements principaux peuvent en effet être tirés de la lecture de tous les sondages publiés depuis plus d'un an sur le sujet, qu'ils aient été réalisés par des instituts reconnus ou qu'ils soient le fruit des questions d'opinion posées par les médias sur leur site internet :

- Le désir d'une candidature aux JO a nettement baissé (de l'ordre de 20 points) au regard de ce qu'il était à la même période pour la candidature aux JO 2012 ;
- Peu nombreux sont les Français qui souhaitent la double candidature (entre 20 et 30%) ;
- Les Français privilégient sans contester la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025.

Sondage après sondage, nul n'a jamais indiqué d'autres orientations de l'opinion que celles-ci.

Et si cette candidature de la France à l'exposition universelle de 2025 reçoit un tel soutien et fait l'objet d'un tel consensus, elle le doit aux traces exceptionnelles laissées par les expositions universelles passées, mais également à ses principales caractéristiques : EXPOFRANCE 2025 est une candidature portée par la société civile. Elle a placé la jeunesse en son cœur, est innovante dans son concept et vertueuse dans son modèle économique.

C'est cette puissante dynamique en marche qui a conduit le Chef de l'Etat à la qualifier récemment de « candidature de toute la France » (Elysée, 18 mars 2015), le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique à en dire tout le bien qu'il en pense pour

la relance économique du pays (Fondation Louis Vuitton, 5 mars 2015), et le Premier ministre à nommer le 14 avril dernier, Pascal LAMY, Délégué interministériel pour coordonner l'action de l'Etat et porter haut à l'international cette candidature aux côtés d'EXPOFRANCE 2025.

UN PROJET FÉDÉRATEUR ET MOBILISATEUR PORTÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un projet de cette ampleur et sur une durée de près d'une quinzaine d'années n'a de sens que s'il procède d'une union nationale et d'une mobilisation exceptionnelle. Or si l'union ne se décrète pas, force est de constater que l'union est aujourd'hui réalité autour de cette candidature.

Depuis l'origine en 2012, l'idée d'une candidature française à l'Exposition universelle de 2025 s'est inscrite dans une démarche portée par la société civile et accompagnée par les élus, représentant des territoires et de la nation, avant d'être entérinée par l'Exécutif. Cette démarche « du bas vers le haut » a contribué à l'émergence d'un formidable élan national, réunissant grandes et petites entreprises pour la financer, des centaines d'étudiants pour la rêver et y travailler, de milliers d'élus locaux pour y souscrire et engager leurs territoires, mais également de milliers de Français pour la soutenir.

Consensuelle, cette candidature l'a illustré par le vote à l'unanimité des membres de la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale, du Conseil de Paris, de la Région Ile-de-France, et de nombreuses autres collectivités territoriales. En témoignent également les soutiens de toutes les organisations patronales et syndicales, des principales associations d'élus (communes, départements, régions, communautés de communes et grandes villes), de nombre de fédérations

professionnelles et sportive, d'associations et syndicats professionnels, d'associations de toutes natures, etc. Cette candidature indéniablement fédère toute la société. Ne gâchons pas cette occasion de réaffirmation de soi.

UN POSITIONNEMENT AUDACIEUX

A la différence des Jeux Olympiques, au cadre très strictement encadré par le CIO, la force des expositions universelles est d'offrir un champ libre aux organisateurs et de leur permettre d'en faire un projet singulier, sous la condition de prévoir un lieu - le cœur de l'exposition - où tous les pays participants traités équitablement, puissent se retrouver.

EXPOFRANCE 2025 - conforté et incité par les étudiants et par tous ses partenaires, porte une candidature qui renouvelle en profondeur le concept des Expositions universelles, mais en conserve pleinement l'esprit comme l'a récemment reconnu le Secrétaire Général du Bureau International des Expositions (BIE), lequel a même qualifié cette candidature de « cadeau fait au BIE ». Placée sous le thème « Au cœur des territoires s'ouvre celui des hommes », l'exposition de 2025 offrira aux visiteurs de partager une expérience globale et multiforme, autour des grandes thématiques et défis qui se posent à l'humanité sur la voie d'un progrès pour tous, sur des sites multiples répartis dans le Grand Paris et dans les principales métropoles régionales.

Notre projet sera le reflet des avantages comparatifs de la France et de sa capacité à partager des valeurs universelles. Articulé autour d'un grand village central, village numérique -véritable « tour Eiffel du XXIème siècle » - et d'une douzaine de grands pôles thématiques, il combinera la mobilisation de notre patrimoine, de nos atouts culturels et des technologies les plus innovantes pour accueillir plus de 80 millions de visiteurs durant 6 mois sur l'ensemble du territoire français, où seront labellisées toutes les initiatives innovantes et pertinentes pour intégrer le catalogue de l'exposition, véritable manuel de la France des innovations.

Notre candidature n'a de sens que si elle est audacieuse. C'est à « ce vieux pays, la France, d'un vieux continent qui est le [nôtre] », qui a tant partie liée avec les expositions passées, que revient l'audace - voire la responsabilité, d'inventer un nouveau modèle d'exposition universelle pour ce XXIème siècle.

LA JEUNESSE AU CŒUR

Dès son origine, ce projet avait pour ambition de donner l'opportunité à notre pays de retrouver le goût de l'avenir et de l'ambition, et d'offrir une belle perspective à la jeunesse de France : contribuer au projet et se préparer à accueillir le monde en 2025.

Ce sont ainsi près de 600 étudiants de plus d'une douzaine de grandes écoles et universités parisiennes et de province qui depuis janvier 2013, ont fait émerger les grands axes du projet : centralité du visiteur, priorité donnée à l'expérience vécue et partagée sur la visite passive, importance accordée aux mobilités intégrées dans une exposition ouverte ou encore l'usage immodéré du numérique. Ils ont également pointé l'importance du thème sous-jacent qu'est la question de l'hospitalité, de la rencontre de l'autre et du partage d'expériences. D'autres les suivront, mobilisant leurs réseaux au-delà des frontières, où nombre d'entre eux, Français et étrangers poursuivent leurs études ou débütent leur vie professionnelle. Ils pérenniseront l'indispensable contribution de la jeunesse à la réussite d'EXPOFRANCE 2025, dont ils seront les « expérienceurs » trentenaires, dans un pays qui aura retrouvé confiance en lui, en partie grâce à leur engagement de jeunesse.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VERTUEUX QUI NE SOLLICITE PAS LES FINANCES PUBLIQUES

Dans une séquence de tension budgétaire, l'innovation doit aussi être économique. En prenant l'engagement d'un projet sans recours aux finances publiques, les organisateurs ouvrent un formidable territoire d'innovation.

Depuis 2012, le projet est entièrement financé par des entreprises (4 M€). Il en ira de même pour la période de candidature 2016-2018 (40M€), dont le financement, assis sur le mécénat d'entreprise, est quasi bouclé. Le 5 mars dernier, EXPOFRANCE 2025 a présenté à la communauté internationale, sa capacité d'autofinancement (3Mds€) pour le portage de l'exposition (2019-2025) grâce à un modèle entrepreneurial fondé sur l'usage de l'existant, sur la mobilisation de nouvelles technologies, sur la souscription d'actions, sur le développement de l'économie du partage et sur une construction collaborative impliquant l'ensemble des acteurs du pays. L'ambition du projet est non seulement de ne pas grever les finances publiques, mais bien de dégager un résultat budgétaire bénéficiaire, au-delà de l'effet de levier que ce projet aura sur l'ensemble de l'économie du pays.

En 2018, à l'heure où nous l'espérons, la France se verra investie par le BIE du soin d'accueillir l'exposition universelle de 2025, il restera encore une année pour déposer un dossier de candidature aux JO de 2028, si l'envie s'est étoffée. La France aura alors amorcé avec EXPOFRANCE 2025, un cycle de renouveau, se donnant davantage de chances de voir sa candidature à des JO enfin couronnée de succès...



Malgré la numérisation toujours plus forte de notre quotidien, la vie et la mort continuent à scander la réalité de la condition humaine, et le monde réel reste le milieu privilégié de l'exercice du fait militaire. Celui-ci demeure fondé sur la contrainte physique appliquée à l'homme et à ses instruments de puissance (militaire, économique, industriels,...).

Dématérialisation et numérisation ont néanmoins fait profondément évoluer l'exercice de cette contrainte. Se souvient-on que le millième ordinateur ne s'est connecté à Internet qu'en 1984, année où est d'ailleurs apparu le terme de "cyberespace"¹? Aujourd'hui, le temps de lire cette ligne, 30 millions de courriels ont été envoyés.

La contraction de l'espace et du temps née de cette déferlante numérique place l'action militaire dans une situation inédite. Les flots d'information se jouent des barrières naturelles ou artificielles, des torrents d'images forcent l'émotion sans accorder le temps de la réflexion. Deux fondements de l'existence du militaire s'en trouvent fragilisés: les frontières qu'il doit garantir et l'emploi légitime de la violence physique. La souveraineté régaliennne et le soldat chargé de permettre son exercice s'en trouvent affectés, et l'intelligence économique, autre support de cette souveraineté, y trouve sans doute de nouveaux champs d'application.

LE TSUNAMI NUMÉRIQUE

Les trois dernières décennies ont vu se conjuguer trois phénomènes : la numérisation - traduction de toute information dans une langue vernaculaire unique faite de 0 et de 1 - l'interconnexion globale des réseaux de diffusion ainsi rendue possible, et la miniaturisation des terminaux capables d'y accéder.

Le codage binaire mixe sons, images et textes en une information instantanément reproductible. Puis l'interconnexion des réseaux rend cette information mondialement transmissible. Enfin la multiplication des terminaux fixes et mobiles - simultanément générateurs de données et points d'accès - la rend universellement accessible. Cette "convergence numérique" crée, multiplie, libère et rend partout disponible de l'information, sur tout et à tout moment.

Ce "tsunami numérique" (ou "Big Data" dans le monde anglo-saxon) bouscule les espaces établis, offre aux acteurs connectés une prise directe sur des événements lointains naguère inaccessibles.

La géographie des territoires se dissocie alors de celle des savoirs et des pouvoirs : la vie en société et la gestion des activités humaines en sont profondément affectées, en particulier dans des domaines d'importance pour l'action militaire.

LA FIN DE PRÈS DE QUATRE SIÈCLES D'ORDRE WESTPHALIEN

Le traité de Westphalie décrétait en 1648 que « *tout État immédiat d'Empire a chez lui la supériorité territoriale* » et que celle-ci « *s'étend sur l'ecclésiastique comme sur le civil et le temporel* »². Ce modèle structurant nos sociétés depuis plus de trois siècles est clairement remis en cause aujourd'hui.

L'espace Schengen est ainsi discontinu et ses contours ne sont ni nationaux, ni ceux de l'UE, ni ceux de la zone Euro. Le territoire national, ensemble fermé et délimité « *associant un espace symbolique à un espace physique* »³ dont une autorité unique régissait l'activité laisse la place à un système infiniment plus ouvert, d'espaces entrecroisés.

En outre, le réseau global qu'est Internet permet à une multitude d'acteurs différents et dispersés de s'informer et agir, se concerter et transmettre des ordres instantanément et simultanément. Dans la sphère économique ces acteurs se jouent de toute frontière physique pour déplacer des richesses dématérialisées - donc sans limite de taille, de distance ou de durée.

Les donneurs d'ordres, même dispersés et distants des lieux de production, peuvent agir de manière coordonnée au service de regroupements d'intérêts potentiellement transnationaux. Disposant de la réactivité sans être contraints à la proximité, ils peuvent piloter à distance un outil de production et en capter ses profits sans être soumis à l'autorité régaliennne de l'Etat qui en est l'hôte.

La souveraineté « physique » d'un Etat sur un territoire ne garantit donc plus le contrôle de ses outils financiers ou industriels, ni *de facto* la sécurité économique de la population. Quelle souveraineté dès lors que la dette ou l'industrie sont sous contrôle étranger ?.

Dès lors que les frontières (juridiques, fiscales, monétaires,...) sont multiples, que l'invasion d'un territoire n'est plus nécessaire pour en contrôler et importer les richesses, entretenir une force armée pour s'en protéger peut sembler moins indispensable.

Non que la réalité et la nécessité de frontières géographiques nationales soient réellement contestées- elles sont même redevenues avec la crise économique un thème identitaire majeur - mais la

nature et l'exercice des pouvoirs, droits et devoirs associés à ces frontières sont devenus difficiles à définir et encore plus à contrôler.

L'INDIVIDU AUX MULTIPLES

APPARTENANCES

La notion même d'identité personnelle devient plurielle. L'identité géographique individuelle symbolisée par l'adresse postale fait place à l'individualité numérique "apatride" de l'adresse électronique. Les liens entre l'individu et le ou les groupes dont il se sent proche se tissent de plus en plus sur Internet. La rencontre physique n'est plus nécessaire pour échanger et *"conjuguer un ancrage dans une société d'accueil et une, voire des appartenances culturelles, nationales, ethniques, religieuses transnationales, par exemple diasporiques"*⁴.

Les formes de pressions transfrontières apparaissent, comme « cyber mobilisation »⁵ ou « cyber djihadiste ». Les interactions immatérielles entre intérieur et extérieur des frontières sont permanentes, inévitables et leur régulation aléatoire.

VIDÉO ET INTERNET : "L'ÉMOTION STRATÉGIQUE"

Cette ouverture des accès se généralise au profit d'une audience aussi globale que l'est le cyberspace. L'information circule désormais avec une densité telle que le spectateur ne dispose plus du recul qu'apportait naguère la distance entre lui et l'événement. Plus que sa raison débordée, les émotions de son "monde intérieur" sont en prise directe avec les représentations virtuelles mais troublantes de vérité de ce "monde distant", et en contraste trop fort avec le "monde proche"⁶ tangible qui l'entoure. Elles créent chez le citoyen de nouvelles craintes tout en générant de nouvelles impatiences.

Pouvoir accéder en temps réel et en tous lieux à des vidéos a en effet marqué une étape majeure, point de bascule vers le "village global".

Face à l'événement, l'image fixe propose une histoire, la vidéo impose une histoire. L'image fixe informe certes « mieux qu'un long discours » mais associe rarement cause et effet de manière indiscutable. La vidéo possède une sorte de crédibilité de droit qui lui confère un pouvoir de conviction redoutable, démultiplié par la propagation via Internet depuis qu'elle est numérisée. Combien d'événements récents n'ont-ils suscité d'émotion et de réaction que lorsque des vidéos en étaient disponibles et reprises ? Le spectacle en direct sur nos multiples écrans de la souffrance d'autrui contraste trop brutalement avec la sérénité vécue au sein de nos îlots de prospérité : le politique est alors sommé d'apporter une réponse immédiate, malgré la complexité des situations.

LA VIOLENCE MILITAIRE DÉLÉGITIMÉE

Les choix stratégiques de l'autorité politique ne sont alors plus jugés de manière objective et rationnelle à l'aune du "quoi", de ce qui a été accompli : l'omniprésence de l'image rend déterminante l'appréciation subjective et émotionnelle du "consommateur-électeur" sur le "comment".

Grâce à des capteurs de plus en plus nombreux et performants, l'accès quasi permanent à des images de meilleure qualité des zones d'engagement et des cibles rend plus sélectif et plus précis l'emploi de la force, donc logiquement plus légitime.

Mais la diffusion de ces mêmes images peut pourtant délégitimer l'emploi de la force armée par l'émotion due aux dégâts causés qu'elle suscite. Certes plus précis dans les coups portés, les combattants sont aussi plus exposés aux regards d'une audience globale aux multiples visages, émotive, versatile et impatiente.

Le militaire subit et doit assumer une dramatisation du conflit armé. La violence est mise en scène dans des vidéos souvent anonymes, accessibles à tout internaute. Le "théâtre d'opérations" n'a sans doute jamais mieux mérité son nom : tel un gladiateur, le militaire "entre en scène" dans une sorte de "cyber-arène", toujours confronté à une violence bien réelle, mais devant un "public" devenu global, multiple et virtuel.

Se nourrissant initialement d'un voyeurisme morbide, la violence est "cyber"- assénée, médiatisée ou plutôt immédiatisée, toujours plus présente. Elle radicalise la perception : insupportable pour la majorité, mais violence aussi parfois destinée à attirer d'autres, comme Daech tente d'en jouer.

L'action militaire peut ainsi être réclamée au vu de la violence subie (vidéos d'assassinat d'otages), puis devenir illégitime au vu de la violence délivrée (vidéos d'impact de bombes).

MILITAIRE ET CYBERGUERRE

Ainsi malmenée dans sa légitimité au sein du monde réel, la contrainte régaliennne militaire cherche par ailleurs sa place au sein du cybermonde. Le sentiment de sécurité d'un individu naît de la foi en de meilleurs lendemains dans son environnement quotidien. Or la capacité à l'améliorer ou le dégrader se dématérialise tous les jours un peu plus. Les relevés de comptes bancaires s'affichent à l'écran, on cherche des conseils sur sa santé comme sur des restaurants sur Internet, on y effectue ses transactions, on y accepte des "amis" sur les réseaux sociaux, on craint désormais aussi de s'y voir déposséder.

Quelle place alors dans ce quotidien de l'immatériel pour "l'être militaire" fondamentalement lié au monde réel et matériel? La lutte informatique défensive est déjà essentielle car la dépendance au numérique des forces armées est au moins autant avérée que pour le reste de la population. La lutte offensive est techniquement possible, mais la dépersonnalisation pose alors la question du statut militaire de ceux qui la mènent. Quelle notion de "sacrifice suprême" dans la guerre numérique, comment y traduire la convention de Genève, dont le port de l'uniforme par les troupes régulières ?

On a vu dans ce qui précède que le tsunami numérique affectait chacun des termes de la mission attribuée à l'armée de la république⁷. La politique de défense voit son objet principal *"d'assurer l'intégrité du territoire et la protection de la population contre les agressions armées"*⁸ singulièrement mis en cause par la dématérialisation et la déterritorialisation des pouvoirs.

L'évidence "westphalienne" de l'action militaire comme garant de la survie de la Nation et principal instrument de sa défense vacille. La résilience collective face aux cyber-attaques est devenue fondamentale y compris chez les acteurs économiques.

Le champ de la contrainte immatérielle doit avoir son volet militaire, expression numérique de la violence légitime. Réciproquement, l'impact physique ou numérique d'une arme doit dès sa conception être mis en regard de son impact médiatique. Le tout en veillant à ce que l'organisation collective de l'outil de défense reflète cette indissociable complémentarité du physique et de l'immatériel, du contraindre et du

convaincre. Les équipements comme la formation du militaire doivent lui permettre d'adapter au juste niveau la violence employée, et de convaincre un interlocuteur direct autant qu'un spectateur distant, que ce niveau est nécessaire et suffisant.

La connaissance, la compréhension et la maîtrise de ces phénomènes, des vulnérabilités associées constituent un enjeu majeur face auquel l'Intelligence Economique est essentielle et doit prendre toute sa place.

Ancien officier général de l'armée de l'air, pilote de combat, Bruno Depardon est aujourd'hui en charge de la stratégie des moyens optroniques aéroportés dans un grand groupe industriel de défense [THALES]

1 par le romancier William Gibson dans son roman Neuromancer. « A graphic representation of data abstracted from the bank of every computer in the human system. Unthinkable complexity. Lines of light ranged in the nonspace of the mind, clusters and constellations of data. Like city lights, receding ».

2 Traduction moderne visible sur le site "Acta Pacis Westphalicae - Traité de Westphalie, textes et traductions" <http://www.pax-westphalica.de/ipmipo/indexfr.html>

3 Huyghe, François-Bernard, L'ennemi à l'ère numérique, PUF 2001, p 205

4 Wiewiorka, Michel, « Penser la violence », Cultures & Conflits n° 59 3/2005 pp.175-184.

5 Cronin, Audrey, "Cyber-Mobilization: The New Levee en Masse". Parameters, Summer 2006.

6 Cf la description des trois mondes in "Entre contraindre et convaincre, être militaire à l'ère numérique", Bruno Depardon, Edition le Fantascopie, 2011.

7 " L'armée de la République est au service de la Nation. Sa mission est de préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation. " ; Code de la défense, Article L4111 -1

8 Code de la défense, Article L1111 -1



La conception de villes intelligentes représente un triple enjeu : faire face à l'urbanisation des pays émergents qui ne pourra se faire sur le mode du développement urbain de l'Occident aux XIX^e et XX^e siècles, trouver ses solutions au gaspillage énergétique et à la pollution, et saisir les opportunités des nouvelles technologies numériques dont la maîtrise suppose un important effort d'innovation.

Le marché mondial est estimé à 350 000 milliards de dollars à modèle urbain constant, auxquels s'ajoutent 22 000 milliards de dollars de technologies numériques dites « intelligentes ».

Le laboratoire de recherche du SCIE, en lien avec les acteurs scientifiques et industriels au niveau mondial, le pôle de compétitivité Advancity en France, l'Université Tongji de Shanghai et la communauté scientifique sur la modélisation des systèmes complexes a mis en avant la rupture que représente la conception d'une offre en matière de ville intelligente. Les émergents sont intéressés par la conception de villes globales, comme systèmes de vie intégrant le travail, l'habitat, la vie sociale et civique. Or les pays industrialisés ont des offres industrielles qui concernent les sous-systèmes urbains (transport, énergie, eau, habitat, infrastructure, environnement,) et ne sont pas encore à même de développer une offre globale qui ne pourrait se contenter d'être l'addition de ces sous-systèmes. Une ville est plus qu'une somme de bâtiments, plus qu'un agrégat de technologies fussent-elles les plus avancées. C'est un écosystème complexe dont les règles de conception nous échappent encore, ce qu'ont bien compris les émergents, notamment la Chine, qui mettent l'accent sur ce travail d'intégration et de modélisation de la ville comme système de vie. Qui maîtrisera la systémique de la ville maîtrisera de facto les technologies sous-jacentes, définira les appels d'offres et les cahiers des charges, définira les normes dans ce champ encore en friche malgré l'abondance du discours. Il y a donc un réel enjeu d'influence économique en la matière.

Ce chantier va impliquer une modification en profondeur des modèles d'affaires des firmes et de la puissance publique. Les firmes - beaucoup ont commencé - doivent collaborer sur le principe de la « coopération » pour développer des offres globales et intégrer les externalités positives et négatives (les effets induits non maîtrisés) dans le calcul des retours sur investissement. La puissance publique doit de même être capable de penser « ville » et de développer ces nouvelles compétences de conception en architecture système, ce qui implique une évolution profonde de l'organisation de l'administration qui doit fonctionner de manière

transversale car on ne peut penser en termes de systèmes complexes avec une administration compartimentée en silos.

L'économie du numérique - appelée désormais l'économie - est un champ nouveau qui ne doit pas être laissé aux grands acteurs comme les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) dont la capitalisation boursière est désormais égale à celle du CAC40. Dans l'économie, on peut connecter à peu près tout avec tout, notamment avec l'Internet des objets et créer une complexité non maîtrisée. Il faut définir ce qui doit rester humain et ce qui peut entrer dans un système technique. Par exemple, une voiture peut freiner automatiquement si elle est trop proche d'une autre voiture. La sécurité y gagne mais encore faut-il faire totalement confiance au système qui doit être sûr à plus de 100%, 200% en pratique puisqu'il doit être redondant. De plus, des voitures équipées de systèmes performants croiseront des voitures dépourvues de ces équipements. Il faut donc arbitrer entre sécurité active et sécurité passive, faire des études d'ergonomie etc. Pour concevoir cela, il faut que les entreprises en concurrence coopèrent entre elles et au-delà avec des spécialistes des sciences sociales, ce qui n'est encore ni dans les mœurs ni dans les modèles d'affaires.

Un autre vaste chantier est celui des données avec le développement du traitement des données massives « Big Data » qui permet d'établir des corrélations qui sont certes utiles pour comprendre les comportements humains mais peuvent porter atteinte à la confidentialité des données et développer des systèmes de contrôle trop intrusifs.

La ville intelligente peut aussi bien devenir l'enfer qu'imaginait Jeremy Bentham au début du XIX^e siècle avec son Panoptique, si l'on suit une démarche utilitariste guidée par la seule optimisation des coûts et de la puissance de la technologie, qu'une ville faite pour les habitants où il fait bon vivre.

Le laboratoire du SCIE, en lien avec les centres de recherche les plus avancés sur le sujet, participe à des projets pilotes - notamment au Maghreb - et peut apporter son concours aux gestionnaires urbains, aux élus et aux entreprises qui veulent se lancer dans ce chantier des villes intelligentes qui doit retenir tant notre intérêt que notre vigilance.

DES RAISONS DE CROIRE EN NOS OUTRE-MER

JEAN-RÉMY CAUQUIL

EX-COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF POUR LES ANTILLES

WILLY ANGELE

WP CONSEILS, EX-PRÉSIDENT DU MEDEF GUADELOUPE



Jean-Remy Cauquil

Le concept d'influence fait écho à un « soft power », une vision presque florentine de l'art d'orienter le cours des intrigues ou mieux, des projets et des ambitions. Mais comment caractériser objectivement la stratégie d'influence d'un territoire, qui plus est ultra-marin ?



Willy Angele

Force de communication et de conviction qui dépasse sa propre frontière géographique, crée de l'échange informationnel et du mouvement (d'hommes, de capitaux, de savoirs), l'influence coule et parle autrement, « hors sol », pour séduire ou réguler de nouveaux acteurs et leur proposer un cadre maîtrisé d'intervention et de confiance.

Le territoire influent devient ainsi le centre gravitationnel de ses réseaux. L'influence du territoire exprime son pouvoir dématérialisé et délocalisé, pour parler et agir au loin, faire bouger les lignes, avec une grande économie de moyens, et obtenir des résultats avec plus d'habileté que de démonstration de force. A titre d'illustrations de ces stratégies « far reaching » : un rapport AFD étudie l'influence de la Chine dans la Caraïbe, avec des critères objectifs d'efficacité (flux économiques dopés, circulation humaine et financière accrue, Investissements Directs Etrangers synonymes d'attractivité), la Nouvelle Zélande vient de nommer son premier ambassadeur auprès du CARICOM, tremplin de promotion de ses intérêts industriels en géothermie.

L'influence a besoin de récits et de leaders, certes politiques mais aussi économiques. Ils gèrent la visibilité de leur action ou de leur communication « hors les murs ». Il serait difficile, et probablement incompris, de rassembler autour d'une vision unificatrice les diverses actions d'influence des territoires ultra-marins de la République, tant leurs situations et enjeux, comme leurs projets pour l'avenir, sont portés par des identités singulières et des visions politiques différenciées. Mais un certain état d'urgence, économique et sociale, pousse en outre-mer à aller plus vite et plus fort, être plus visible des centres de décision, construire son attractivité, sa crédibilité, son image et son avenir.

Les 5 dernières années témoignent, à notre sens, d'une accélération nouvelle, voire brutale, de la recherche d'influence de ces territoires sur leur environnement immédiat par :

- L'exemplarité, en priorisant la résolution de situations de retard manifeste : « habitat indigne », logement social, infrastructures, environnement et énergie, éducation,

- La volonté, de développer sa région, d'analyser comme autant d'opportunités de marchés ou de partenariats économiques la relation avec les Etats avoisinants,
- L'innovation, par la création d'instruments et de schémas d'organisations nouveaux.

Inauguré en 2010, un temps décrié, le concept de « développement endogène » fait discrètement son retour et n'a pas fini de nous faire partager le cercle vertueux et libérateur de son économie : le désir d'influence externe tant recherchée, se fonde d'abord sur des valeurs d'émancipation économique, ensuite de maîtrise d'un meilleur degré d'autonomie (alimentaire, énergétique, décisionnelle etc.). Il n'y a pas d'influence durable sans succès probant et manifeste.

La capacité à subvenir aux besoins d'alimentation témoigne de la compétence première du territoire à se prendre en charge, à « s'autonomiser ». Reconquérir son marché intérieur reste encore un défi, mais contribue à créer une image de compétence, de respectabilité et donc d'influence dans son environnement régional. Les savoir-faire ainsi créés sont susceptibles de s'exporter. L'île de la Réunion avec ses filières agricoles, l'UGPBAN pour la banane antillaise, la stratégie de marque des rhumiers ont réussi à structurer des filières dynamiques, au marketing reconnu, au « branding » influent.

Parier sur l'innovation de rupture, comme a su le faire la Région Martinique en soutenant le projet d'Energie Thermique des Mers, ou bien Saint-Pierre et Miquelon et la Réunion avec l'énergie houlomotrice, permet assurément de gagner une influence forte dans d'autres sphères décisionnelles (européennes, administratives, entrepreneuriales, financières). Attirer à soi des compétences rares (R&D, management de projets, maintenance, investisseurs etc.), créant une activité locale nouvelle et à plus forte valeur ajoutée, est un levier puissant de croissance, d'émulation, de compétitivité.

La « diplomatie économique » impulsée par le Quai d'Orsay constitue sans aucun doute, et plus encore pour les outre-mer, l'innovation institutionnelle la plus notable au bénéfice de l'influence des territoires ultra-marins. Elle signe la fin, plus symbolique que pratique à ce stade, du « commerce exclusif » entre

une lointaine centralité souveraine et une périphérie subordonnée. Elle restitue aux Régions un espace d'initiative légitime et, ce faisant, leur confère une très grande responsabilité. Il leur appartient désormais de structurer leur ambition et de former leur expertise, de gérer leurs arbitrages et donc leur zone d'influence, d'administrer rigoureusement les ressources décentralisées (PO FEDER). La balle est incontestablement saisie au bond par les Régions, qui s'investissent dans les instances régionales (CARICOM, AEC, CEPALC aux Antilles, par exemple). Le résultat n'est jamais immédiat, mais ces Régions récolteront demain à l'évidence les fruits de cette stratégie d'influence concrète.

Bruxelles est bien aujourd'hui dans le radar d'influence des Régions, non pas comme simple contrôleur, mais comme partenaire du développement et soutien de la coopération régionale, à la fois cible et moteur de ces ambitions de développement. L'ultra-périphéricité doit désormais construire son propre modèle de développement dans sa zone de pertinence et de chalandise.

L'espace financier détermine trajectoire, vitesse et succès des projets structurants. La fédération des interventions étatiques au travers de la BPI, en partenariat avec les Régions sur des plaques inter-régionales constitue une avancée notable. La plaque Antilles-Guyane, au travers du programme Interreg IV par exemple, témoigne du leadership que les territoires peuvent forger sur des thématiques d'écologie industrielle (géothermie encore, pour laquelle la Région Guadeloupe joue un rôle éminent, avec l'Ademe, la CDC et les autres partenaires).

Plus que jamais, l'entreprise est le vecteur et le moteur du développement économique et social, et participe du rayonnement des territoires, mieux que des politiques publiques sur étagères.

Longtemps oubliées des « sphères d'influence » parisiennes, les Très Petites Entreprises ultramarines, qui constituent un tissu très dense et vital, commencent à prendre leur destin en mains. Ainsi s'est renforcée, à partir d'une initiative guadeloupéenne, une logique d'influence « bottom up », suscitant la création des Fédérations de TPE en Martinique, en Guyane, à Mayotte. Aux Régions, voire à l'Europe, de soutenir ce mouvement, en lui allouant des ressources d'expertise pour former des cadres-entrepreneurs, les soutenir dans leurs démarches d'équipement et d'accès aux financements qui innervent encore trop peu ce secteur, afin de sortir par le haut d'un schéma de quasi-économie informelle et subventionnée.

Il reste bien sûr des leviers d'accélération : un territoire joue aussi son influence sur son image. Au-delà du « 2.0 », les faiblesses numériques du Très Haut Débit qui perdurent en outre-mer restent un handicap pour le monde des affaires. Il faut les traiter, au-delà d'une approche universaliste et politique de type « fibre pour tous », par un ciblage des « zones à digitaliser en urgence » : entreprises, campus, zones industrielles, tertiaires etc. Assumer des priorités fait aussi partie intégrante d'une stratégie d'influence percutante et de sa réputation.

Un vecteur d'influence parfois sous-valorisé est celui de la production législative, réglementaire ou normative. La voie ouverte par la décentralisation est structurante. L'habilitation législative répond à un impératif de subsidiarité et de réalisme : dans le

domaine de l'énergie, la Région Guadeloupe a su très tôt en tirer parti, pour la satisfaction de ses besoins internes, mais aussi en visant une dynamique d'export de sa réflexion dans la région.

Enfin, la vitesse d'exécution doit être au rendez-vous de toute stratégie d'influence. Les outils classiques de marchés publics, peu soucieux de la performance dans la durée, ignorant la question de la maintenance des investissements (c'est-à-dire la valeur future des actifs investis) sont inadaptés aux changements de braquet, à des plans ambitieux. La Région Guyane l'a compris en recourant à des PPP pour certains de ces projets (constructions d'établissements scolaires par exemple). La simplification administrative est urgente : les services de l'Etat gagneront à focaliser leur action sur la facilitation des projets dès lors que leur économie est démontrée et leur respect de l'environnement est assuré, plus que sur un contrôle parfois peu « contextualisé ». Il faut s'employer à débrider et soutenir les initiatives et non pas sur-administrer les forces vives des territoires.

En conclusion, si nous devons retenir un seul défi pour les territoires ultra-marins, permettant à coup sûr d'accéder à un niveau d'influence externe majeur, ce serait celui de la refondation de l'industrie touristique, dans le cadre d'une approche globale, avec un positionnement moyen-haut de gamme, et en se fondant sur les singularités (culturelles, géographiques et écologiques) de chacun des territoires des outre-mer français.

Globalement en échec, à quelques rares exceptions, depuis près d'une décennie, ce secteur économique porte en lui un fort potentiel, des exigences de performance et de qualité, recèle des assurances pour le développement de l'emploi local, surtout pour les jeunes. Mais son avantage le plus significatif est de présenter la particularité de pouvoir être le moteur d'entraînement du développement de ces territoires.

Ainsi une politique touristique, bien structurée et fondée sur des facteurs clés endogènes, influencera directement tous les autres secteurs de l'économie (environnement, transports aériens et maritimes, commerces, activités de loisir, restauration, valorisation du patrimoine et de l'espace maritime, connectivité inter-îles, activités halieutiques, accueil et maintenance de yachts, création de golfs et marinas etc.).

Cette option stratégique profitera, de surcroît, de tous les avantages compétitifs naturels hors normes des outre-mer français : la mer, la biodiversité, géographique, les cultures et les histoires portées par ses pays et ses peuples caribéens, guyanais, réunionnais, mélanésien, néocalédonien, polynésien, miquelonnais. Pour sa mise en tension, il faut une rupture de paradigme franche, au volet sociétal exigeant : accéder enfin à une véritable industrie de services, créer une culture nouvelle et un pacte social fédérant et engageant tous les acteurs, prioriser la formation humaine et surtout l'envie de produire la satisfaction du client pour en capter les revenus.

Ce défi d'influence des territoires ultra-marins peut se construire, selon nous, sur cette révolution d'excellence, structurée autour d'un grand projet de tourisme réinventé, porté par une vision et un grand dessein et identifié par son label, « Make in French overseas » ! Serait-on tenté de dire ! Tout le reste suivra.

UN PREMIER RÉFÉRENT « INFLUENCE » EN RÉGION ALSACE

NICOLAS BONNEAU, ADJOINT AU CHEF DU PÔLE 3E DE LA DIRECCTE, CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES ET EUROPÉENNES (SGARE)



En 2013, l'un des quatre volets mis en avant par la politique publique d'intelligence économique est le travail d'influence de long terme sur l'environnement économique, comme par exemple les réglementations internationales de toutes natures, techniques ou de gouvernance, afin de créer un environnement favorable aux orientations choisies.

Début 2014, le Coordonnateur régional à l'intelligence économique, Monsieur Jacques GARAU, SGARE, a souhaité mettre en place un point de contact de l'Etat en région pour toute démarche d'influence d'une entreprise sur une norme, une réglementation...etc. La mission de référent influence a ainsi émergé afin d'appuyer l'action du préfet de région qui est régulièrement sollicité par les entreprises. En poste depuis quatre ans à Strasbourg et très impliqué dans la stratégie régionale d'intelligence économique, j'ai été choisi pour exercer cette mission. J'ai décidé de commencer, pour expérimenter, par la mise en place de quelques actions ciblées selon les cas qui me remonteraient, notamment par l'intermédiaire des chargés de mission de la DIRECCTE.

Une première opportunité s'est présentée dès le mois de mars 2014, lorsque j'ai rencontré des représentants d'une fédération d'industriels qui ont fait part de problématiques que leurs sociétés ont rencontrées en matière de marchés publics. Il s'agissait en particulier de s'assurer que les règles étaient bien respectées en matière de spécifications techniques, en ne favorisant pas indûment les produits commercialisés par un fournisseur précis.

Une première action a été la diffusion d'une fiche sur les bonnes pratiques en matière de marchés publics aux maires nouvellement élus, rédigée par le Pôle C de la DIRECCTE. Dans de nombreux cas, les maires se reposent sur des bureaux d'études pour élaborer les spécifications techniques. La méthode la plus adaptée pour toucher ces bureaux d'études a été d'organiser une réunion de sensibilisation. C'est ainsi qu'en octobre 2014, une trentaine de représentants de bureaux d'études ont assisté à des présentations du Pôle C de la DIRECCTE, des directions du contrôle de légalité de la préfecture du Bas-Rhin et de la préfecture du Haut-Rhin et des axes de performance du service des achats de l'Etat. Les échanges ont souligné l'importance de la prestation des bureaux d'études, qui sont souvent prescripteurs, malgré leur rôle non décisionnaire. Le Réseau commande publique Alsace, partie prenante dans le schéma régional d'intelligence économique (SRIE), avait également été convié pour assurer une dissémination la plus complète possible.

A ce stade, j'ai communiqué de façon parcellaire autour de la mission de référent influence, majoritairement auprès d'acteurs institutionnels. Quelques autres cas se sont présentés, par exemple l'inscription dans l'annexe XIV du règlement REACH d'une substance utilisée par une société ou le cas d'appels d'offres passés par des services départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour des vêtements de service en coton et non en fibres non-feu. Les cas impliquant une réglementation européenne se sont révélés les plus fréquents.

Je pense en particulier à l'un d'entre eux qui m'apparaît montrer la limite d'une action d'influence de l'Etat. Une grande entreprise alsacienne cotée, dont un établissement compte plusieurs centaines de salariés, mène actuellement un travail de lobbying pour repousser la date d'interdiction de mise sur le marché de ses produits considérés énergivores, prévue dans une directive européenne. Il s'avère que, bien que disposant potentiellement des moyens techniques et financiers nécessaires pour adapter son outil industriel, la société n'envisage pas d'utiliser cette prolongation de délai pour réaliser les investissements indispensables. Ainsi, cela retardera d'autant la fermeture de l'établissement alsacien.

D'autres acteurs régionaux mettent en place des actions dans le domaine de l'« influence ». Dès novembre 2013, l'association Alsace des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et le comité Alsace des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) ont publié, avec la participation du Service de coordination à l'intelligence économique (SCIE) des ministères économiques et financiers, un vade-mecum de l'entreprise sur le sujet du lobbying normatif. Il sera déployé dans le cadre de conférence à destination des entreprises régionales. Je prendrai part à certaines de ces conférences afin de faire connaître cette nouvelle démarche.

Après l'envoi de la lettre de mission du référent influence à la Déléguée interministérielle à l'intelligence économique, celle-ci a souhaité que cette mission puisse être exercée dans chaque région. Il est probable qu'un nouveau réseau dédié à l'influence soit ainsi créé au sein de l'Etat.



CONTEXTE

Les investissements étrangers en France

Business France recense 1 014 décisions d'implantation sur le territoire français en 2014 soit une hausse de 8% par rapport à 2013. La France attire des investissements dans les fonctions à forte valeur ajoutée, notamment dans la production et la recherche. Les pays de l'Union européenne restent les premiers investisseurs en France avec 61% de l'ensemble des décisions d'investissement, viennent ensuite l'Amérique du Nord 22% et l'Asie 12%.
Business France, mars 2015
<http://sayouitofrance-innovation.com/?p=1544>

La France perd de son influence dans les institutions européennes

Moins influente au Parlement européen, la France reste très présente à la Commission européenne en conservant notamment une diplomatie d'influence dans le Service européen d'action extérieure.
Fondation Schuman, mars 2015
<http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0348-l-influence-francaise-par-la-presence-dans-les-institutions-europeennes>

Attractivité : Paris retrouve des couleurs

Selon l'édition 2015 du Global Cities Investment Monitor réalisée par Paris-Ile de France Capitale économique et KPMG, Paris a retrouvé la 3e place dans le classement des métropoles mondiales pour l'attraction d'investissements internationaux. Cette performance s'explique par un retour des investisseurs américains (+ 8%) et par une meilleure performance en ce qui concerne les fonctions stratégiques (3^{ème} place).
CNER, mars 2015
<http://www.cner-france.com/Actualites/Actualites-generales/Attractivite-Paris-retrouve-des-couleurs/>

European Economic Diplomacy

Cette prise de position exprime la nécessité d'une stratégie globale de diplomatie économique européenne, en raison de la faiblesse du nombre de PME européennes internationalisées, des opportunités de marché des économies émergentes, et des lacunes dans l'architecture institutionnelle de soutien à l'internationalisation des PME. *The Association of European Chambers of Commerce and Industry, Philippe Adriaenssens, Position Paper, février 2015*
<http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/9330/attachments/1/translatio/en/renditions/pdf>

Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions ?

Ce rapport met en évidence les interdépendances de plus en plus grandes entre les territoires français à économie productive, au premier rang desquels les métropoles, et ceux à économie résidentielle, lieux de consommation des ménages, des retraités ou des touristes.
Laurent Davezies, Magali Talandier, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), présentation vidéo, février 2015
<http://www.cget.gouv.fr/actualites/territoires-productifs-territoires-residentiels-quelles-interactions>

France : promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire

Comment concilier les objectifs d'équité territoriale et de croissance macroéconomique ? L'approche traditionnelle consiste à répartir l'activité sur le territoire. Mais les enseignements de la nouvelle économie géographique préconisent plutôt de concentrer

les moyens de production en un petit nombre de lieux, puis de distribuer les fruits de la croissance à travers le territoire. *Les notes du conseil d'analyse économique, Philippe Askenazy et Philippe Martin, février 2015*
<http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note020.pdf>

Des territoires à penser

Peut-on faire quelque chose pour contrer l'impression de dépérissement inéluctable de nos territoires ruraux ? Plusieurs spécialistes expriment leur vision des territoires, leur avenir et leur influence sur notre futur.
Henri Nallet, Jean Viard, Dominique Wolton, présentation Jean-François Gleizes, Fondation Jean Jaurès, février 2015
<http://www.jean-jaures.org/Publications/Livres/Des-territoires-a-penser>

Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires

Entre 1982 et 2011, malgré les chocs économiques successifs, le nombre total d'emplois a augmenté de plus de 20 % en France métropolitaine. Certains territoires perdent des emplois, Nord-Est et Massif Central, c'est-à-dire là où les activités industrielles et agricoles étaient encore très présentes il y a trente ans. A l'inverse, le nombre d'emplois progresse fortement dans le Sud et à l'Ouest ainsi qu'en Île-de-France. *Robert Reynard et Pascal Vialette, Clément Gass, Insee, février 2015*
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1538

L'influence, paramètre-clé d'une nouvelle typologie des relations internationales

Elle peut être politique, économique ou culturelle. Locale, régionale ou globale. C'est l'aptitude à agir et à peser autrement que par la force qui distingue l'influence de la puissance. *Décryptage d'Hubert Védrine, entretien accordé à Bruno Racouchot, janvier 2015*
http://www.comes-communication.com/files/newsletter/Communication&Influence_janvier_2015_Hubert_Vedrine_influence_et_relations_internationales.pdf

Attractivité de la France

L'attractivité de la France est portée par ses atouts structurels. Le rapport souligne les effets positifs des réformes récentes ou en cours, en particulier du CICE. Le tableau de bord pointe aussi les domaines dans lesquels la France doit progresser. C'est le cas en particulier de la complexité administrative et réglementaire ou de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises.
Ex AFII (Business France), article Rexecode, novembre 2014
<http://www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Veille-documentaire/Document-de-la-semaine/Investissements-internationaux-l-AFII-evalue-l-attractivite-de-la-France>

L'exil des forces vives de France

Ce rapport conclut que nous ne sommes pas en face d'une situation inquiétante pour l'attractivité économique de la France et préjudiciable à son influence dans le monde. Quelques propositions sont néanmoins formulées pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la France. *Assemblée nationale, octobre 2014*
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-enq/r2250.asp>

L'influence de la France sur la scène internationale

Concernant l'influence, les interrogations de fond étaient: comment ces puissances vivent-elles les transformations de l'ordre du monde ? Quelles questions globales sont en train de surgir et de s'imposer ? *Michel Foucher, entretien accordé à Bruno Racouchot, septembre 2014*
http://www.comes-communication.com/files/newsletter/Communication&Influence_avril_2014_Michel_Foucher_Bruno_Racouchot_influence_France_International.pdf

PROSPECTIVE

Repenser les villes dans la société post-carbone : éclairages d'un programme de prospective

Quel est le rôle des villes dans cette transition ? Comment peuvent-elles mener à une société post-carbone ? *Études & documents n° 119, CGDD, mars 2015*
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Repenser-les-villes-dans-la-42566.html>

Global Trends to 2030: Can the EU meet the challenges ahead?

L'Union européenne a besoin d'une renaissance économique : favoriser l'investissement dans le capital humain, encourager l'innovation dans l'économie productive, soutenir la flexibilité du marché et lutter contre la montée des inégalités, renforcer et étendre la zone euro, tout en luttant contre la fragmentation et l'affaiblissement de l'UE à l'échelle du marché intérieur.
ESPAS, mars 2015
<http://europa.eu/espas/pdf/espas-report-2015.pdf>

Vers un grand retour des frontières ?

De la mondialisation à la fragmentation des espaces... Vers un grand retour des frontières ? La mondialisation économique est souvent perçue comme une dynamique portant l'effacement des frontières étatiques. Dans *L'obsession des frontières*, le géographe et diplomate Michel Foucher constate qu'il n'en est rien.
Jean-François Fiorina, notes géopolitiques, février 2015
<http://notes-geopolitiques.com/vers-un-grand-retour-des-frontieres/>

Vers une nouvelle géographie économique

La mobilité étudiante est une problématique renforcée par la mise en concurrence des territoires dans un contexte d'économie de la connaissance. Les jeunes diplômés, vus comme des ressources cognitives, constituent un avantage comparatif pour les régions qui les accueillent. *J-L Klein, R Guillaume, Presses de l'Université du Québec, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre 2014*
<http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2014-3-page-576.htm>

Réindustrialiser l'Europe: Rapport sur la compétitivité des États membres

Le rapport expose la situation actuelle de l'industrie européenne et compare les progrès réalisés par les pays de l'Union : investissement et accès au financement; innovation et compétences; énergie, matières premières et durabilité; accès aux marchés, aux infrastructures et aux services. *Commission européenne, octobre 2014*
http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-14-526_fr.htm

Future of cities: comparative urban governance

Ce projet, parrainé par le ministre britannique chargé des villes, vise à produire une analyse des futurs enjeux des villes au Royaume-Uni.
Government Office for Science, octobre 2014
<https://www.gov.uk/government/collections/future-of-cities>

Competitive Multipolarity in the Middle East

Ce document explique comment l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient est modifiée : perte relative d'influence des États-Unis et de l'Europe, augmentation de la participation de la Russie et de la Chine, résurgence de la rivalité irano-saoudienne, émergence dans la région d'un certain nombre de pouvoirs, rôle croissant des acteurs non étatiques.
International Relations and Security Network, septembre 2014
<http://www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=183837>

Les leaders économiques de demain en Afrique

L'étude identifie et classe les jeunes dirigeants africains appelés à jouer un rôle important dans le développement de l'Afrique dans un avenir proche.
Institut Choiseul, septembre 2014
<http://choiseul.info/choiseul-100-africa-les-leaders-economiques-de-demain-vf/>

Quelle France dans dix ans ?

Le rapport note que si nous voulons peser sur la définition des règles du jeu mondiales, le renforcement des capacités d'influence externe de l'Europe est un passage obligé. Par ailleurs, la France, elle, n'a pas tiré tout le parti de son potentiel en termes d'attractivité, d'appel aux talents, d'influence intellectuelle, et même de tourisme.

France Stratégie, juin 2014

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/F10_Rapport_FINAL_23062014.pdf

European Territory 2050 Territorial

L'ambition de ce document n'est pas de prédire ce que sera l'Europe en 2050. Cette vision a été élaborée en tenant compte des tendances décrites dans les différents scénarios et contributions des différentes parties prenantes, en supposant que les acteurs mettent en œuvre les objectifs déjà définis au niveau de l'Union européenne.

Philippe Doucet, Jean-François Drevet, Futuribles International / Vigie Foresight Paper no. 163, avril 2014

<https://www.futuribles.com/fr/base/document/european-territory-2050-territorial-vision/>

Enjeux africains: dessiner les villes intelligentes du futur

Interrogé pour le compte de Forbes Afrique, Guy Gweth livre les clés pour comprendre les villes intelligentes du futur. Visions, stratégies, enjeux, objectifs, ressources, tops et flops, tout est passé au crible. En 2050, 1 200 millions d'africains vivront dans les villes.

Africa Diligence, avril 2014

<http://www.africadiligence.com/enjeux-africains-2050-dessiner-les-villes-intelligentes-du-futur/>

Impacts politiques, sociaux et économiques des politiques de l'Union européenne avec ses partenaires méditerranéens

La relation de l'UE avec les pays du sud et de l'est de la Méditerranée avec l'Europe doit être rénovée de façon globale et porter sur les investissements, la gestion commune de la transition énergétique et des mobilités avec une attention sur la dimension humaine dont elles sont chargées.

Amal Chevreau, Ipemed, avril 2014

<http://www.ipemed.coop/fr/ipemedia-r19/lectures-c61/impacts-politiques-sociaux-et-economiques-des-politiques-de-lunion-europeenne-avec-ses-partenaires-mediterraneens-focus-investissement-et-recommandations-en-faveur-dune-plus-grande-integration-a2353.html>

New Approaches to Improve the Performance of Cluster Management Organisations in Europe

La présente étude contribue à alimenter la réflexion sur les meilleurs régimes de soutien aux clusters. Les clusters sont devenus un élément clé de la politique d'innovation. De nouvelles approches sont désormais nécessaires pour un meilleur accompagnement sur le chemin de l'excellence. *H Kergel, G Meier zu Köcker, M Nerger, European Secretariat for Cluster Analysis (ESCA), mars 2014*

<http://www.cluster-analysis.org/downloads/Newapprochestoimprove.pdf>

Challenges at the Horizon 2025

L'objectif de ce rapport est d'identifier les défis futurs auxquels seront confrontés le Comité des régions, les autorités locales et régionales européennes à l'horizon 2025. *Centre for Global Governance Studies, février 2014*
<http://cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/challenges-horizon-2025.pdf>

Spécialisation intelligente : mettre en réseau l'excellence pour une bonne politique de cohésion européenne

Ce rapport du Parlement européen expose les nouvelles orientations de la politique régionale européenne incitant les régions à s'appuyer sur quelques domaines d'excellence pour utiliser les dépenses des fonds européens jusqu'en 2020.

Hermann Winkler, Parlement européen, janvier 2014

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0462+0+DOC+XML+V0//FR>

DÉFIS

Patriotisme économique et libéralisme, puissance et influence

Le patriotisme économique ne se borne pas à une question de normes et de règles, s'inscrivant dans un cadre purement protectionniste. Il se pense aussi - et surtout - sur un mode offensif. Il implique de combiner harmonieusement les ressources de la puissance et de l'influence. *Eric Delbecq, Communication & Influence*

<http://www.communicationetinfluence.fr/2015/02/18/18-fevrier-2015-patriotisme-economique-et-liberalisme-puissance-et-influence/>

China's Silk Road Economic Belt: Geopolitical Challenges in Central Asia

Les élites politiques et les experts en sécurité d'Asie centrale craignent que la présence économique croissante de la Chine puisse conduire à la domination chinoise ou à son ingérence dans les affaires régionales. Cette influence économique croissante pourrait même forcer les pays d'Asie centrale à se rapprocher des États-Unis ou de la Russie. *Zhang Hongzhou, Arthur Guschin, S. Rajaratnam School of International Studies (RSIS), mai 2015*

<https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/rsis/co15099-chinas-silk-road-economic-belt-geopolitical-challenges-in-central-asia/#.VUY0qEcRdG>

Pride and prejudice: maritime disputes in Northeast Asia

Compte tenu de l'importance de la sphère maritime de la région pour le fonctionnement de l'économie mondiale, l'instabilité causée par l'escalade possible des revendications de souveraineté en mer constitue une menace pour l'Europe, partenaire commercial majeur.

Elena Atanassova-Cornelis, Ramon Pacheco Pardo, Eva Pejsova, European Union Institute for Security Studies, avril 2015

http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Report_23_Northeast_Asia.pdf

From Greater Europe to Greater Asia? The Sino-Russian Entente

La Russie est revenue à sa position traditionnelle en tant que puissance eurasiennne assis entre l'Est et l'Ouest, et l'inclinaison vers la Chine face à la pression politique et économique des États-Unis et en Europe. Cela ne présage pas la constitution d'un nouveau bloc sino-russe, mais l'époque de l'intégration de la Russie post-communiste avec l'Occident est terminée. *D. Trenin, Carnegie, avril 2015*

<http://carnegie.ru/2015/04/09/from-greater-europe-to-greater-asia-sino-russian-entente/i64a>

Banque Asiatique pour les infrastructures : comment la Chine a doublé Washington

La Maison Blanche n'a pas apprécié que le Royaume-Uni ait décidé de rejoindre la Banque Asiatique d'Investissements dans les Infrastructures (BAII) dont la Chine est l'initiatrice. Depuis, trois autres pays européens - la France, l'Allemagne et l'Italie - ont annoncé séparément qu'ils rejoignaient aussi la BAII.

Philippe Le Corre, Brookings Institution, avril 2015

<http://www.brookings.edu/research/opinions/2015/03/20-banque-asiatique-pour-infrastructures-chine-le-corre?rssid=europe>

China, Europe and the Maritime Silk Road

Ce rapport évalue dans quelle mesure l'implication chinoise dans les ports le long du corridor maritime Asie-Europe - de la mer de Chine du Sud à la mer Méditerranée - est pertinente pour l'Union européenne.

Frans-Paul van der Putten et Minke Meijnders, Clingendael Netherlands Institute of International Relations, avril 2015

<http://www.clingendael.nl/sites/default/files/China%20Europe%20and%20the%20Maritime%20Silk%20Road.pdf>

Sea Change: Evolving Maritime Geopolitics in the Indo-Pacific Region

L'évolution géopolitique dans la région Indopacifique a commencé à l'automne 2013 lorsque le Stimson Center (États-Unis) en partenariat avec Observer Research Foundation (Inde) a lancé un projet éclairant sur le rôle que l'eau, des voies maritimes et des ressources naturelles dans la région Indopacifique pourraient jouer

dans les futures relations entre les grandes puissances régionales et extrarégionales et son impact sur le littoral de la région.

D. Michel, R. Passarelli, Stimson Center, avril 2015

<http://www.stimson.org/images/uploads/research-pdfs/SEA-CHANGE-WEB.pdf>

Financer la croissance africaine en 2015-2020

Cette enquête a sélectionnée cinq pays prometteurs Nigéria, Kenya, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Mozambique, des secteurs clés porteurs : finances et BTP/Infrastructures, autant de défis à relever malgré des problèmes de gouvernance, une instabilité politique et l'insécurité.

Havas Worldwide Paris, Institut Choiseul, mars 2015

<http://choiseul.info/site/wp-content/uploads/2015/03/Etude-Havas-Horizons.pdf>

La Chine est devenue le banquier de l'Amérique latine

Les prêts sont devenus un mécanisme diplomatique fondamental pour la Chine. D'un côté, ceux-ci lui permettent d'établir des relations plus étroites avec ses alliés, et d'un autre côté ils contribuent à réduire l'influence des institutions financières des États-Unis dans les régions d'importance stratégique.

Ariel Noyola Rodríguez, VoltaireNet, mars 2015

<http://www.voltairenet.org/article187024.html>

L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) a-t-elle un avenir ?

Nous observons l'apparition de l'Union douanière des pays post-soviétiques et du projet de Route de la Soie plutôt bilatéral, mais ceux-ci n'empêchent pas le développement de l'OCS dont les pays-membres ont besoin de dialoguer, de coopérer pour résoudre les problèmes communs dans la région.

Jildiz Nicharapova, Diploweb, mars 2015

<http://www.diploweb.com/L-OCS-a-t-elle-un-avenir.html>

Compétition des idées

La pensée européenne sait-elle encore parler du monde, l'analyser et ouvrir des chemins vers l'avenir ?

Ali Laidi, Marlène Haberdard, Soumaya Benaisa, émission France24, février 2015

http://www.france24.com/fr/emissions/intelligence-economique/#/fr/20150214-guerre-idees-pensee-europe-competition-declin-amerique/?a_suid=1428570731983011625656350092006

United States-China two-way direct investment: Opportunities and challenges

Seulement 1% du stock d'investissement direct des États-Unis à l'étranger se trouve en Chine. Au cours des dernières années, les flux d'investissements directs de la Chine vers les États-Unis se sont accélérés rapidement, et si les tendances actuelles persistent, dans peu de temps, il y aura plus de stock d'investissements chinois aux États-Unis que d'investissements américains en Chine.

Brookings Institution, février 2015

<http://www.brookings.edu/-/media/research/files/papers/2015/02/23-us-china-two-way-direct-investment-dollar/us-china-two-way-direct-investment-dollar.pdf>

La Chine construit des îles artificielles pour revendiquer des zones maritimes

La Chine entend asseoir son influence sur des îlots inhabités mais stratégiques de la mer de Chine. La création de cette nouvelle terre vient asseoir la revendication de souveraineté chinoise : au regard du droit international. L'attribution d'une zone économique exclusive est déterminée par la possession d'un territoire côtier.

Julien Licourt, Le Figaro, février 2015

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/02/10/01003-20150210ARTFIG00266-la-chine-construit-des-iles-artificielles-pour-revendiquer-des-zones-maritimes.php>

La finance africaine en mutation

Malgré un accroissement des activités et une concurrence limitée sur les actifs de grande qualité, la pénétration du capital-investissement reste encore faible dans les économies de l'Afrique sub-saharienne.

Luc Rigouzzo, Amethis Finance, janvier 2015

http://www.amethisfinance.com/wp-content/uploads/2015/01/REF116_Rigouzzo.pdf

Triangular Geopolitics in Europe's Eastern Neighbourhood

Au cours des derniers mois, la Russie a utilisé un certain nombre de mesures économiques pour contrer l'accord de libre-échange entre l'UE et l'Ukraine. Les actions de la Russie ont finalement mené à la guerre en Ukraine, mais n'ont pas réussi à inverser les politiques d'intégration européennes de l'Ukraine. *Gela Merabishvili, CEPS, janvier 2015*
http://aei.pitt.edu/57978/1/CEPS_Commentary_GM_Triangular_Geopolitics.pdf

Chine ou Etats-Unis ? La guerre d'influence est ouverte
Désormais, deux visions du libre-échange s'affrontent en Asie. Le projet chinois d'une nouvelle route de la soie est la réponse directe au partenariat Trans pacifique proposé par les Américains. *Courrier international, Foreign Policy Washington, décembre 2014*
<http://www.courrierinternational.com/article/2014/12/04/commerce-la-guerre-d-influence-est-ouverte>

Les SATT de demain au secours de la croissance et de l'emploi
Dans la société française d'aujourd'hui, les mondes de la recherche et de l'industrie cohabitent mais échangent peu. Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) répondent précisément à ce défi mais de façon incomplète. *Groupe OnePoint, décembre 2014*
http://www.groupeonepoint.com/sites/groupeonepoint.com/files/nodes/publication/pdf/focus_satt-de-demain-au-secours-de-la-croissance-et-de-emploi.pdf

Pacifique sud : la France, un résident qui dérange
L'un des buts géopolitiques de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie est d'œuvrer pour minimiser l'influence française dans le Pacifique sud. *Quentin Voutier, Geolinks, décembre 2014*
<http://www.geolinks.fr/grands-enjeux/les-enjeux-geopolitiques/pacifique-sud-la-france-un-resident-qui-derange/>

Quelles stratégies concrètes adopter en faveur des DOM-TOM ?
De par ses départements d'outre-mer et ses collectivités territoriales ultramarines, la France possède la deuxième plus grande zone économique exclusive (ZEE) du monde. La Guyane ou la Nouvelle-Calédonie sont-elles les Singapour de 2030 ? Lesquels de ces territoires seront toujours français à l'horizon 2035 ? *George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, Martine Le Bec, CEPS, décembre 2014*
<http://www.ceps-oiing.org/Nos-actions/Les-publications/300>

EU Policies on online Entrepreneurship: Conversations with U.S. Venture Capitalists
Cet article examine comment l'Europe pourrait créer un environnement attractif pour les start-ups du numérique et les investissements en capital-risque. *European Centre for International Political Economy (ECIPE), décembre 2014*
<http://www.ecipe.org/app/uploads/2014/12/OCC22013.pdf>

Les moyens d'influence sur les territoires informationnels des réseaux sociaux
En décembre dernier, le NYSE a fait décrocher pendant quelques minutes l'action de Twitter avant qu'un rebond ne suive. On peut donc imaginer à terme pouvoir équiper et former des forces de frappes citoyennes, financières, politiques et d'autres sphères pour utiliser à bon ou à mauvais escient la force de l'intelligence sociale collective. *Knowckers, décembre 2014*
<http://www.knowckers.org/2014/12/les-moyens-d%E2%80%99influence-sur-les-territoires-informationnels-des-reseaux-sociaux/>

Antarctique : luttes futures pour les territoires
L'Antarctique est l'unique territoire du globe qui n'appartient à aucun Etat existant. Au fil des ans, elle attire toujours plus l'attention de nombreux pays. Le Traité sur l'Antarctique expire en 2048. Des tensions se précisent déjà étant donné que des réserves de pétrole peuvent se trouver en mer de Ross. *Diana Gorshechnikova, la Voix de la Russie, décembre 2014*
http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2014_12_02/Antarctique-luttes-futures-pour-les-territoires-2238/

L'Arctique en tant que sujet de négociations
La Russie prépare une nouvelle requête à la commission de l'ONU concernant 1,2 million de kilomètres carrés du plateau continental arctique. Le pays doit présenter des arguments scientifiques étayant ses prétentions et procéder à la délimitation. *Evguenia Kouznetsova, décembre 2014*
http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2014_12_30/LArctique-en-tant-que-sujet-de-negotiations-3088/

La Politique européenne de voisinage à l'épreuve de la crise ukrainienne
Un mois après la signature du Traité de l'Union économique eurasiennne entre la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie à Astana, l'Union européenne a signé avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie un accord d'association. *Gilles Lepesant, Fondation Robert Schuman, Question d'Europe n° 327, octobre 2014*
<http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0327-la-politique-europeenne-de-voisinage-a-l-epreuve-de-la-crise-ukrainienne>

Doing Business 2015
Cette année, la France gagne sept places dans le classement Doing Business 2015 de la Banque mondiale, passant de la 38ème à la 31ème position, et retrouve ainsi sa place de 2008. Ce classement compare la réglementation des affaires dans 189 pays. *Banque mondiale, octobre 2014*
<http://francais.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2015>

The Global War for Internet Governance
La globalisation et l'Internet affaiblissent le pouvoir régulateur des États en matière économique. L'Internet s'est mué en un enjeu de politique étrangère et ne peut plus être dissocié des multiples contextes régionaux et nationaux où il évolue. *Laura Denardis, ouvrage, Yale University, présentation IRIS, septembre 2014*
<http://yalepress.yale.edu/book.asp?isbn=9780300181357>

L'énergie : un facteur géopolitique plus ou moins efficace
La quête de la sécurité énergétique illustre de façon significative les nouvelles géométries de l'ordre mondial, où compétition et coopération sont de règle entre acteurs inégaux, mais incontournables. *Béatrice Giblin, Hérodote, septembre 2014*
<http://www.herodote.org/spip.php?article657>

An Anglo-French "Pivot"? The Future Drivers of Europe
Selon cet article, le Royaume-Uni et la France qui détiennent des liens historiques dans la région Asie-Pacifique sont en position unique pour fournir un pont vers plus d'engagement européen avec l'Asie. *Anna di Mattia, Julia M. Macdonald, German Marshall Fund of the United States (GMF) US Asia Cooperation, septembre 2014*
<http://www.gmfus.org/publications/anglo-french-pivot-future-drivers-europe-asia-cooperation>

A New Strategy for Europe's Neighborhood
Sécurité, énergie et commerce devraient être au cœur des relations de l'UE avec ses voisins. Une approche plus stratégique est nécessaire, y compris le dialogue avec les pays tiers intéressés, notamment la Russie, la Turquie, les pays du Golfe, et les États-Unis. *Michael Leigh, German Marshall Fund of the United States (GMF), septembre 2014*
<http://www.gmfus.org/publications/new-strategy-europe%E2%80%99s-neighborhood>

Fuite des centres de décision, quelles réalités ?
Malgré ses atouts, la France subit un départ de centres de décision. Pour endiguer ce mouvement, la CCI Paris Île-de-France suggère un traitement de choc pour rétablir, à partir des secteurs d'excellence français, l'attractivité de des territoires et le réflexe France, notamment auprès des investisseurs internationaux. *Anne Outin-Adam, Jean-Yves Durance, Simon Robert, CCI Paris Île-de-France, septembre 2014*
<http://www.cci-paris-idf.fr/etudes/competitivite/fuite-des-centres-de-decision-quelles-realites-etudes>

Aménagement du territoire : quels enjeux géopolitiques ?

Dans le cas des conflits autour des projets d'aménagement, il n'y a ni morts, ni attentats, ni bombardements. C'est le contrôle des territoires entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes intérêts, ni la même vision de ce que doit être l'aménagement de ces territoires. *Philippe Subra, IRIS, août 2014*

<http://www.iris-france.org/amenagement-du-territoire-quels-enjeux-geopolitiques/>

China seeks rekindling of India ties

Le Japon, la Chine, les Etats-Unis et l'Union européenne considèrent que l'Inde est au seuil d'une mutation importante sur le plan économique avec un renouveau gouvernemental en rupture avec le passé.

Manoj Joshi, Mail Today, juillet 2014

<http://indiatoday.intoday.in/story/china-seeks-rekindling-of-india-ties-narendra-modi-china-writes-manoj-joshi/1/372445.html>

L'Europe, la puissance et la mer

La raréfaction de certaines ressources et la croissance considérable de la consommation, ainsi que le très faible coût du transport maritime et les importants différentiels de prix de main-d'œuvre, ont modifié l'équilibre autarcique ancien. Les échanges et donc les flux sont désormais les facteurs de richesse.

Question d'Europe n°321, Fondation Schuman, juillet 2014

<http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0321-l-europe-la-puissance-et-la-mer>

TTIP and the Renaissance of Transatlanticism Regulatory Power in the Age of Rising Regions

Le pouvoir réglementaire combiné des États-Unis et l'Union européenne offrira l'*Occident transatlantique*, une fenêtre d'opportunité pour défendre les intérêts économiques et les valeurs politiques dans un ordre mondial de plus en plus plurilatéral.

Peter van Ham, Clingendael report, juillet 2014

<http://www.clingendael.nl/sites/default/files/TIPP%20-%20Peter%20van%20Ham.pdf>

Engager l'Europe dans le monde

Nous devons inverser le scénario de l'érosion progressive de l'influence internationale de l'Union européenne.

Jacques Delors, Pascal Lamy, António Vitorino, Eneko Landaburu, Etienne Davignon, Nicole Gnesotto, Elisabeth Guigou, Philippe de Schoutheete, Elvire Fabry et Sami Andoura, juin 2014

<http://www.institutdelors.eu/media/engagereurope dansmonde-task-force-ne-ijd-juin14.pdf?pdf=ok>

Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France

Le tourisme est une industrie d'avenir pour la France et peut être un des fers de lance de sa compétitivité internationale et de sa relance économique, car la France a les moyens de rester le leader mondial incontesté du tourisme. Mais ces moyens ne feront pas tout. La France doit dès aujourd'hui bâtir une stratégie touristique claire, comme le ferait une entreprise en perspective de croissance.

CCI Paris Ile de France, Institut Montaigne, juin 2014

<http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/rapport%20tourisme.pdf>

Cyberespace : enjeux géopolitiques

L'Internet est un réseau bâti sur du réel, composé de fibres optiques, de liaisons par satellites et de machines qui sont situées dans l'espace terrestre ; le cyberespace regroupe les applications qui exploitent l'Internet et semble s'échapper de l'espace terrestre, pour en former un nouveau. L'analyse géopolitique doit, elle aussi, distinguer ces deux plans.

Jérémy Robine, Kave Salamatian, juin 2014

<http://www.herodote.org/IMG/pdf/Douzet.pdf>

The quest for influence in Europe's neighbourhood

L'Europe, sa diplomatie, sa puissance militaire, ses instruments civils et économiques, ainsi que ses valeurs, pourraient avoir une influence importante sur les pays voisins de l'Europe. La clé est la stratégie : fixer des objectifs clairs, en choisissant les instruments et les

moyens d'actions en fonction des priorités. *Sven Biscop, Egmont - L'Institut Royal des Relations Internationales, juin 2014*
<http://www.egmontinstitute.be/wp-content/uploads/2014/06/ep67.pdf>

La France, 3ème pays le plus attractif pour les étudiants étrangers

En 2012, la France progresse de 1,2 % en un an, de 49 % sur 5 ans et de 68 % sur 10 ans. Elle se situe derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni et devant l'Australie puis l'Allemagne, la Russie, le Canada et le Japon.

Unesco, juin 2014

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid80133/la-france-3e-pays-le-plus-attractif-pour-les-etudiants-etrangers.html>

Souveraineté numérique: la piste industrielle

Jusqu'il y a une dizaine d'années, les débats sur la gouvernance d'Internet restaient circonscrits à l'architecture de l'Internet - gestion de la racine, du nommage, etc. - qui suffisait à assurer la neutralité du Net. Aujourd'hui, alors que le réseau est devenu la trame de nos existences et de pans entiers de l'économie, qu'il est la plateforme de nombreuses innovations, la question doit être largement étendue.

Nicolas Colin et Henri Verdier, Paris Tech Review, juin 2014

<http://www.paristechreview.com/2014/06/30/souverainete-numerique/>

L'économie, cible privilégiée de la guerre informationnelle ?

La guerre informationnelle a fait de l'espace économique, le théâtre privilégié d'une nouvelle conflictualité asymétrique. L'économie, eu égard à la valorisation financière de l'information, est très sensible aux effets d'image et de réputation au point que le faire-savoir y est devenu aussi important que le savoir-faire.

Nicolas Mazzucchi, revue Défense Nationale, mai 2014

http://www.defnat.com/site_fr/sommaires/sommaire-detail.php?cid_revue=786

Guerre et stratégie au XXIe siècle

L'ouvrage se distingue par la triple maîtrise de la pensée stratégique, d'une connaissance particulièrement fine des transformations de la guerre au fil de trois décennies de mondialisation et d'une prise en compte des enjeux technologiques. Le progrès des sciences, la rétraction des espaces, la recomposition des identités et la redistribution des puissances ne sont plus des données qui impliquent une adaptation, mais bien les produits d'une interaction incessante entre hard et soft power.

Note de lecture de l'ouvrage de Christian Malis, Fayard, par Michel Volle, mai 2014

<http://www.iris-france.org/note-de-lecture/guerre-et-strategie-au-xxie-siecle/>

Quand la France s'éveillera

L'ouvrage rétablit un certain nombre de vérités sur la mondialisation, l'Europe et la France. Le monde est moins une menace qu'une chance. Car la France, et l'Europe avec elle, peuvent être des acteurs essentiels de ce nouveau monde globalisé qui émerge depuis une génération.

Pascal Lamy, ouvrage, Odile Jacob, mai 2014

http://www.odilejacob.fr/catalogue/documents/livres-politiques/quand-la-france-seveillera_9782738129925.php

Les tribulations d'une entreprise chinoise en France

Cette étude se propose de comprendre dans quelle mesure le management d'un projet d'investissement direct étranger sur un territoire s'inscrit dans le dispositif d'intelligence économique territorial.

Olivier Coussi, Evelyne Lande, Nicolas Moinet, Université de Poitiers, mai 2014

<http://hal.inria.fr/docs/00/99/78/43/PDF/COUSSIO-vf-vEL.pdf>

Crowded Orbits: Conflict and Cooperation in Space

L'étendue des menaces pesant sur les systèmes satellitaires est désormais telle que la liberté d'accès et d'usage des positions orbitales et des ressources spectrales associées pour tous les pays est remise en cause. *Ouvrage James Clay Moltz, mai 2014*

<http://www.thespacereview.com/article/2503/1>

INNOVATION

Les incubateurs en France

211 lieux sont actuellement référencés sur ce site.

Mon incubateur, avril 2015

http://www.mon-incubateur.com/site_incubateur/incubateurs

La ville durable, nouveau modèle urbain ou changement de paradigme ?

Les modèles urbains qui s'inscrivent dans le mouvement de la ville durable ne relèvent pas, selon Frédéric Héran, du registre de l'utopie, mais poursuivent des objectifs qui se veulent réalistes. Ils se trouvent de ce fait en rupture avec la tradition de l'urbanisme moderne, opérant un changement de paradigme.

Metropolitiques.eu, mars 2015

<http://www.metropolitiques.eu/La-ville-durable-nouveau-modele.html>

Les îles intelligentes

Les îles présentent des caractéristiques uniques qui sont à l'origine de difficultés spécifiques, mais ces caractéristiques peuvent être transformées en atouts pour peu que des politiques de développement intelligentes et durables soient mises en œuvre afin de conférer aux îles les avantages concurrentiels induits par une croissance durable et des emplois de meilleure qualité.

Comité économique et social européen, mars 2015

<https://webapi.eesc.europa.eu/documentsanonymous/EESC-2014-05752-00-00-AC-TRA-fr.doc>

Smart specialisation: Sources for new path development in a peripheral manufacturing region

Cette étude porte sur la spécialisation intelligente, une approche de développement axée sur l'innovation qui met l'accent sur la diversification de l'économie régionale.

Centre for Innovation, CIRCLE, mars 2015

http://www.circle.lu.se/upload/CIRCLE/workingpapers/201511_Asheim_Grillitsch.pdf

Comment optimiser les villes avec les data ?

Pour les villes, la croissance exponentielle des données constitue une opportunité face aux défis auxquels elles sont confrontées. Et notamment celui de faire mieux avec moins.

La fabrique de la Cité, mars 2015

http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/site/fr/publications/pages/comment_optimiser_les_villes_avec_les_idatai.htm

Competitiveness and Clusters: Implications for a New European Growth Strategy

Cet article énonce des recommandations de politique économique basées sur les clusters et l'adoption d'un nouveau concept de compétitivité. Une section analyse la Stratégie Europe 2020.

Christian Ketels, WWWforEurope, février 2015

http://www.foreurope.eu/fileadmin/documents/pdf/Workingpapers/WWWforEurope_WPS_no084_M548.pdf

Smart cities in Europe: enabling innovation

Les villes d'Europe doivent devenir plus intelligentes. De fait, selon une étude menée par le Parlement européen en janvier 2014, sur 468 villes disposant d'une population de plus de 100 000 habitants, seulement 51 % d'entre elles pouvaient être définies comme intelligentes. Pourtant, on estime qu'environ 73 % de la population européenne demeure actuellement en milieu urbain.

Osborne Clarke International, février 2015

http://www.osborneclarke.com/media/filer_public/b3/bc/b3bcaffa-2b02-465d-804d-af85d735e8e9/smart_cities_in_europe_e-version.pdf

International Academic Mobility: Towards a Concentration of the Minds in Europe

L'Europe est confrontée à une pénurie de scientifiques. De plus, l'écart augmente entre les régions du Sud et du Nord en matière de capacité à attirer les ressources humaines et financières pour la R&D.

Marijk van der Wende, Center for Studies in Higher Education, février 2015

http://www.cshe.berkeley.edu/sites/default/files/shared/publications/doc/s/ROPS.CSHE_3.15.Wende_AcademicMobility.2.10.2015.pdf

Commission Carnot 3.0

Les agences régionales d'innovation - Institut Carnot - reposent sur un réseau de 34 instituts représentant 15 % des effectifs consacrés à la recherche publique pour un budget consolidé de 2,2 G €. La commission Carnot 3.0 fait trois recommandations principales : donner une perspective de long terme, créer un label Carnot et assurer une gouvernance responsabilisée.

Février 2015

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Instituts_Carnot/61/1/Rapport_Carnot3_0_384611.pdf

A new generation of economic development

Aux États-Unis, les dirigeants visent, désormais, davantage la prospérité économique à long terme, appuyée par le renforcement des capacités du marché à stimuler le commerce, à accroître la valeur des secteurs de pointe, à créer des revenus pour les travailleurs, peu importe l'implantation.

Brookings Institution, février 2015

<http://www.brookings.edu/blogs/the-avenue/posts/2015/02/24-new-generation-economic-development-liu-washburn>

L'impact du numérique sur le secteur touristique français

Ce rapport d'information mesure les bouleversements induits par le numérique sur le secteur touristique français. La mission constate l'absence de véritable structuration de la filière touristique, particulièrement dans le rapport que les différents acteurs entretiennent avec l'outil numérique.

GOT Pascale, Assemblée nationale. Commission des affaires économiques, février 2015

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000129-rapport-d-information-depose-par-la-commission-des-affaires-economiques-sur>

Les mutations des fonctions du territoire

Une cinquantaine de participants, acteurs territoriaux, experts et praticiens du numérique et des questions territoriales, chercheurs, prospectivistes, ont assisté à des présentations-débats sur les mutations des fonctions du territoire.

Sophie Mahéo dans le groupe Questions numériques, février 2015

<http://reseau.fing.org/blog/view/161826/numerique-et-transformations-territoriales>

European Cluster Panorama 2014

La cartographie des clusters européens présente une analyse des données sectorielles et intersectorielles, la concentration géographique des activités économiques, et les performances. Un tableau de bord régional énonce les points forts et les faiblesses des écosystèmes régionaux et nationaux des clusters.

Christian Ketels, Sergiy Protsiv, Observatoire européen des clusters, février 2015

http://ec.europa.eu/growth/smes/cluster/observatory/cluster-mapping-services/cluster-mapping/cluster-panorama/index_en.htm

Investir dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est un fait. Pour la France, c'est une chance, mais c'est aussi un problème. Il est temps de nous demander comment saisir l'une et résoudre l'autre.

France Stratégie, janvier 2015

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/investir-linternationalisation-de-lenseignement-superieur>

La compétition pour la capitale européenne du numérique

Dans cette guerre d'influence, les États s'appuient sur leurs capitales pour conforter leur rayonnement international. Trois d'entre elles se démarquent : Paris, Londres, et Berlin.

Hugo Lambert, Knowckers.org, janvier 2015

<http://www.knowckers.org/2015/01/la-competition-pour-la-capitale-europeenne-du-numerique/>

European Regions in Support of an Industrial Renaissance

Le rapport évalue la gouvernance régionale des politiques industrielles.

Commission européenne, décembre 2014

<https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regional-innovation-monitor/sites/default/files/report/RIM%20Plus%202013-2014%20Final%20Report.pdf>

EU and US collaborative Transatlantic Research, Technology, Development and Innovation Projects

Ce document fournit aux décideurs de l'Union européenne et des États-Unis des recommandations pour améliorer la collaboration en matière de recherche, de technologie, développement et innovation impliquant des entreprises des deux régions dans six domaines.

Commission européenne, décembre 2014

http://www.eusscienceandtechnology.eu/sites/default/files/BILAT%20USA%202.0_Policy%20brief_Nov2014.pdf

Boosting the EU's Attractiveness to International R&D Investments: What Matters? What Works?

Alors que de nombreux gouvernements continuent de se concentrer principalement sur les incitations fiscales pour attirer les investissements dans la R&D, ces mesures sont perçues dans la plupart des cas comme les moins importantes pour l'attractivité de l'UE. Une approche plus globale de la politique systémique pour stimuler les investissements étrangers dans la R&D serait plus appropriée. *Fernando Hervás, Julia Siedschlag, Alexander Tübke, Centre commun de recherche, Commission européenne, décembre 2014*

<http://iri.jrc.ec.europa.eu/documents/10180/12238/Boosting%20the%20EU%20attractiveness%20to%20international%20R%26D%20investments>

Quels sont les leviers d'optimisation de la ville ?

Cette synthèse ouvre des pistes innovantes autour de trois axes d'optimisation : miser sur les multiples ressources du territoire, transformer les contraintes budgétaires en opportunités d'action, réduire l'empreinte environnementale.

La fabrique de la Cité, synthèse du séminaire de Lisbonne, novembre 2014

http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/site/fr/publications/pages/quels_sont_les_leviers_d_optimisation_de_la_ville_synthese_du_seminaire_de_lisbonne.htm

Le Panorama de l'innovation locale 2015

La transition énergétique ou la révolution numérique sont des chantiers stratégiques qui ne prennent sens, et ne se seront des réussites, qu'étroitement articulés avec leurs réalités de terrain. Les territoires révèlent des tendances profondes de notre société. Ils expérimentent dans tous les domaines. *Travaux de l'Observatoire de l'innovation locale, ouvrage collectif, Fondation Jean Jaurès, novembre 2014*

<http://www.jean-jaures.org/Publications/Livres/Le-Panorama-de-l-innovation-locale-2015>

OECD Science, Technology and Industry Outlook 2014

Le rapport compare les performances de la France par rapport aux autres pays de l'OCDE en matière de R&D. Le rapport note que l'essor de la science ouverte obligera à repenser l'action publique pour définir les modalités de financement de la recherche publique, d'exécution des activités de recherche et d'exploitation de leurs résultats, d'accès et de protection de ces résultats, mais aussi pour influencer sur les modes d'interaction entre la science et la société.

OCDE, synthèse en français, novembre 2014

http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/sti_outlook-2014-sum-fr.pdf?

Carte des pôles de compétitivité

Cette carte interactive permet de visualiser la position géographique d'un pôle.

Compétitivite.gouv.fr, octobre 2014

<http://competitivite.gouv.fr/identifier-un-pole/cartes-des-poles-468.html>

Quelles sont les régions françaises qui innoveront le plus ?

Plusieurs études publiées par l'Insee témoignent des différences régionales en matière d'innovation. Si les entreprises auvergnates et des Pays de la Loire se distinguent positivement, leurs homologues du Nord-Pas-de-Calais et surtout de la Corse sont à la traîne.

Fabien Piliu, la Tribune, INSEE, octobre 2014

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141027trib6aeeef0519/quelles-sont-les-regions-qui-innovent-le-plus.html>

Le FEDER a-t-il contribué avec succès au développement de pépinières d'entreprises?

Un échantillon de 49 pépinières et incubateurs ayant bénéficié d'une aide du FEDER (Fonds européen de développement régional) a été audité dans six pays (République tchèque, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne, Royaume-Uni). Leur performance en matière de soutien offert aux entreprises clientes laisse à désirer.

Cour des comptes européenne, juillet 2014

<http://bookshop.europa.eu/fr/le-feder-a-t-il-contribue-avec-succes-au-d-veloppement-de-p-pini-res-d-entreprises--pbQJAB14007/>

Creating growth clusters What role for local government?

Les décideurs régionaux et municipaux sont plus proches des sources d'innovation. Pour prospérer, l'activité entrepreneuriale nécessite une concentration de talents, des infrastructures, du capital et des écosystèmes. Les initiatives locales peuvent permettre cela.

J.Kirchherr, G.Scherf, K.Suder, Mac Kinsey, juillet 2014

http://www.mckinsey.com/insights/public_sector/creating_growth_clusters_what_role_for_local_government

2014 E-Government for the Future We Want

L'enquête E-gouvernement des Nations Unies affirme que les technologies de l'information et de la communication sont indispensables pour parvenir à une large participation du public au processus décisionnel, en améliorant l'accès à l'information, à la suppression des obstacles en assurant une croissance économique équitable et de développement durable. La France est bien classée. *ONU, Département des affaires économiques et sociales, juin 2014*

<http://unpan3.un.org/egovkb/en-us/Reports/UN-E-Government-Survey-2014>

Concentrer la recherche et attirer des créatifs?

Cet article met en débat deux idées fortes sous-tendant les discours sur les liens entre recherche et territoire, à savoir qu'il conviendrait, d'une part, de concentrer l'effort de recherche sur quelques territoires (une concentration qui serait indispensable à l'amélioration de la performance des organisations) et, d'autre part, de favoriser la mobilité des chercheurs.

Bastien Bernela Bastien, Olivier Bouba-Olga, annales des Mines-Responsabilité et environnement, 71-74, avril 2014

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RE_074_0071

Mapping Smart Cities in the EU

Ce rapport étudie les villes intelligentes au sein de l'Union européenne. L'analyse démontre que, pour être couronnée de succès, les objectifs devraient être plus explicites, bien définis et clairement reliés au développement de la ville et aux plans d'innovation et à l'initiative Europe 2020.

Catriona Manville, Gavin Cochrane, Jonathan Cave, Rand Europe, Jeremy Millard, Jimmy Kevin Pederson, Rasmus Kåre Thaarup, Danish Technological Institute, Andrea Liebe, Matthias Wissner, Wik, Roel Massink, Bas Kotterink, Tno, janvier 2014

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET\(2014\)507480_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/507480/IPOL-ITRE_ET(2014)507480_EN.pdf)

Le rôle des territoires dans le développement des systèmes trans-sectoriels d'innovation locaux : le cas des smart cities

Cet article s'intéresse à l'émergence des smart cities et aux problèmes de coordination des activités que rencontre l'innovation de services dans ce domaine. *Attour Amel, Rallet Alain, Innovations 1/2014 (n° 43), p. 253-279*

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=INNO_043_0253

PROJETS ET INITIATIVES

Tech 40, un nouveau label pour valoriser les entreprises innovantes

C'est une nouvelle initiative pour valoriser les entreprises technologiques emblématiques cotées sur les marchés financiers d'Euronext. Le label « Tech 40 » permettra de renforcer l'accompagnement et la visibilité des entreprises innovantes.

Ministères économiques et financiers, avril 2015

<http://www.economie.gouv.fr/tech-40-nouveau-label-pour-valoriser-entreprises-innovantes>

Les bénéficiaires de fonds européens en France

103 673 projets reçoivent un soutien de l'Union européenne pour un montant total de 45,7 milliards d'euros. Agence de services et de paiement (ASP), avril 2015

<http://cartobenef.asp-public.fr/cartobenef/>

Lancement du 2e appel à projets des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) participent pleinement à la politique d'égalité des territoires portée par le Gouvernement. En milieu rural comme dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ils contribuent à redynamiser les territoires.

Ministères économiques et financiers, avril 2015

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/19103.pdf>

Building China's "One Belt, One Road"

Le président chinois a fait de ce programme une pièce maîtresse à la fois de sa politique étrangère et de la stratégie économique nationale. Initialement présenté comme un réseau de projets régionaux d'infrastructures, cette dernière version en précise la portée et inclut une meilleure coordination des politiques à travers le continent asiatique, l'intégration financière, la libéralisation du commerce, et la connectivité des personnes. Scott Kennedy, David A. Parker, Center for Strategic and International Studies (CSIS), avril 2015

<http://csis.org/publication/building-chinas-one-belt-one-road>

TTIP Coopération réglementaire : coopérer pour moins réglementer

La coopération horizontale ne s'appliquera pas seulement aux lois qui ont un impact sur le commerce transatlantique : elle concerne toutes les lois futures et existantes. Corporate Europe Observatory, avril 2015

<http://www.corporateeurope.org/fr/international-trade/2015/04/taftattip-coop-ration-r-glementaire-coop-rer-pour-moins-r-glementer>

TTIP Transatlantic Investment Treaty Protection

L'analyse suggère que le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) au sein du traité transatlantique de commerce et d'investissement pourrait générer des coûts susceptibles de dépasser les avantages potentiels pour l'UE et qu'en conséquence, il serait prudent d'envisager des solutions.

CEPS-CTR Project: TTIP in the Balance, mars 2015

http://www.ceps.eu/system/files/SR102_ISDS.pdf

Autres actualités

<http://www.ceps.eu/topics/ttip>

Stratégie pour le marché unique numérique : une priorité de la Commission

Trois champs d'action ont été retenus pour permettre un réel changement pour les entreprises et les consommateurs : assurer un meilleur accès aux biens et services du numérique, former un environnement propice aux réseaux et services digitaux et créer une économie numérique européenne et une société avec un potentiel de croissance à long-terme.

Commission européenne, mars 2015

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4653_fr.htm

Le réchauffement de l'Arctique

L'UE est un acteur majeur de la recherche arctique, et trois de ses États membres ont des territoires dans cette

région: le Danemark (avec le Groenland et les îles Féroé), la Finlande et la Suède. La Commission européenne considère que l'UE doit maintenir l'Arctique comme zone prioritaire de recherche surtout dans le domaine de changement climatique.

Cordis, Commission européenne, mars 2015

http://cordis.europa.eu/news/rcn/122662_fr.html

Investor-State Dispute Settlement

Le débat sur la politique commerciale et l'investissement atteint un crescendo à Washington dans le cadre du TTIP Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, et notamment le sujet du règlement des différends de l'État-investisseur (ISDS). Les détracteurs l'accusent de permettre aux entreprises de faire invalider des lois.

Scott Miller, Greg Hicks, Paul Nadeau, Center for Strategic and International Studies (CSIS), mars 2015

<http://csis.org/publication/investor-state-dispute-settlement-0>

Création de la Banque asiatique d'investissement : quel signal la Chine cherche-t-elle à envoyer ?

Le Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (Asian Infrastructure Investment Bank, ou AIIB) est une banque multilatérale de développement qui financera les besoins en infrastructures dans la région Asie-Pacifique visant à concurrencer notamment la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Sa création s'inscrit dans la stratégie de la nouvelle route de la soie, développée par la Chine.

Sylvie Matelly, IRIS, mars 2015

<http://www.iris-france.org/creation-de-la-banque-asiatique-dinvestissement-quel-signal-la-chine-cherche-t-elle-a-envoyer/>

Un plan d'investissement pour l'Europe

Le CESE se félicite du plan d'investissement pour l'Europe, qui constitue un pas dans la bonne direction, mais n'en soulève pas moins nombre de questions épineuses tant concernant son ampleur et son calendrier, que l'importance de l'effet de levier qui en est attendu et le flux possible de projets appropriés.

Comité économique et social européen, mars 2015

<http://toad.eesc.europa.eu/viewdoc.aspx?doc=ces/eco/eco374/fr/eesc-2014-07287-00-01-ac-tra-fr.docx>

EDF ouvre le Centre d'excellence pour les villes durables en Asie et dévoile son outil de modélisation urbaine au WCS2014

EDF a présenté son outil de modélisation urbaine au service d'un développement durable des villes à l'occasion du World Cities Summit 2014 organisé à Singapour.

Florent Beau, Bulletins économiques Adit, février 2015

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/76128.htm>

New initiative to encourage US tech companies to set up in the UK launches

Le projet gouvernemental HQ-UK a pour but de positionner le Royaume-Uni au niveau des États-Unis en matière d'implantation de siège sociaux d'entreprise de haute technologie.

UK Trade & Investment Department, février 2015

<https://www.gov.uk/government/news/new-initiative-to-encourage-us-tech-companies-to-set-up-in-the-uk-launches>

World Cities and Nation States: Promoting a New Deal for the 21st Century

Cette étude compare douze villes dans le monde, représentant au total plus de 10 % du PIB mondial, ainsi que leur gouvernance. La région Paris-Ile de France est classée au 4ème rang pour la compétitivité globale des villes, tandis que le pays se place au 23ème rang. Moscow Urban Forum (MUF), Greg Clark et Tim Moonen, février 2015

<http://mosurbanforum.com/filemanager/download/10492>

#FrenchTech : l'écosystème startup en 2014

Panorama des actions menées par tous les acteurs de cet écosystème qui continue son accélération et sa structuration autour de plusieurs axes forts.

Etienne Portais, Maddynews, janvier 2015

<http://www.maddynews.com/prospective/2015/01/05/frenchtech-les-faits-marquants-les-grandes-tendances-lecosysteme-startup-francais-en-2014/>

Dimension urbaine des politiques européennes

La rapporteuse invite la Commission européenne à élaborer un nouveau modèle de gouvernance combinant les structures de gouvernance formelles et informelles utilisant la communication numérique et les réseaux, à une simplification du droit européen pour permettre la mise en place d'une politique de développement urbain efficace et à moindre coût.

Commission du développement régional, parlement européen, janvier 2015

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/commissions/regi/projet_rapport/2015/549165/REGI_PR\(2015\)549165_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/commissions/regi/projet_rapport/2015/549165/REGI_PR(2015)549165_FR.pdf)

Le plan Juncker et les régions

Ce numéro spécial consacré au plan Juncker s'articule autour de plusieurs points : le financement, la nécessité d'aller vers projets les plus rentables, l'implication des régions, les effets pervers sur la politique régionale, la volonté d'investissement de la part de l'UE.

Numéro spécial d'Euractiv, janvier 2015

http://www.euractiv.fr/files/euractiv_edition_speciale-le-plan-juncker-et-les-regions_0.pdf

Protection des investissements dans les négociations commerciales UE-États-Unis

Les États membres de l'UE ont demandé à la Commission d'inclure la protection des investissements et le règlement des différends dans les négociations du TTIP. La consultation montre clairement l'existence d'un énorme scepticisme par rapport à l'instrument RDIE commente Cecilia Malmström, commissaire chargée du commerce.

Commission européenne, janvier 2015

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-3201_fr.htm

L'Union des marchés de capitaux : quels contours, quelles priorités ?

Des mesures favorables à l'élaboration d'instruments financiers véritablement pan-européens pourraient être prises mais devraient également induire une harmonisation des dispositions juridiques et fiscales des entreprises financées.

Olivier Marty, Fondation Schuman, décembre 2014

<http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-335-fr.pdf>

INNOO : moteur de recherche, réseau social et éducation numérique

INNOO est un moteur de recherche, un réseau social et un programme d'éducation numérique qui refuse de baser son modèle économique sur la publicité et qui a pour objectif de fournir les informations les plus pertinentes possibles sans liens commerciaux.

Lien vers le moteur : <http://www.innoo.fr>

Neuf écosystèmes régionaux portant le label Métropole French Tech

Neuf métropoles ont obtenu ce titre, décerné aux écosystèmes des entreprises en situation de démarrage reconnues comme les plus dynamiques et les plus prometteuses en région, sont Lille, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Rennes.

La French Tech, novembre 2014

<http://www.lafrenchtech.com/content/les-metropoles-french-tech>

Australia and China Reach Free Trade Agreement

L'Australie et la Chine ont finalisé un accord bilatéral de libre-échange, fruit de neuf années de négociations.

Ernest Z. Bower, James Hurdell, Center for Strategic and International Studies (CSIS), novembre 2014

<http://csis.org/publication/australia-and-china-reach-free-trade-agreement>

Annuaire 2014 des entreprises de croissance

Avec près de 150 clusters adhérents en 2014, France Clusters fédère les Pôles de Compétitivité, les nouvelles Grappes d'entreprises, les clusters régionaux et les anciens SPL avec au sein de son réseau, plus de 60 000 entreprises de croissance. *France Clusters, octobre 2014*

<http://www.franceclusters.fr/>

Paris accueille le premier incubateur de tourisme au monde

Welcome City Lab a ouvert à Paris. Il accueille 20 start-up spécialisées dans le tourisme et en phase d'amorçage et en accompagne 10 autres dans leur développement.

Welcome City Lab, septembre 2014

<http://www.welcomacitylab.com/2014/09/17/inauguration-merci-a-tous/>

Implementation of the strategy for international cooperation in research and innovation

Les défis mondiaux nécessitent des réponses par la coopération internationale dans la recherche et l'innovation pour attirer les talents, les connaissances et favoriser l'accès aux marchés.

Rapport du parlement européen, septembre 2014

http://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/policy/progress_report_sep-2014.pdf

Politique de cohésion en France

La France gèrera 40 programmes opérationnels au titre de la politique de cohésion de l'UE.

Commission européenne, août 2014

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/information/cohesion-policy-achievement-and-future-investment/factsheet/france_fr.pdf

Accord de partenariat 2014-2020

L'Accord de partenariat est un document qui définit un socle stratégique commun aux fonds structurels et d'investissement (fonds ESI). Il est conclu entre l'État membre et la Commission européenne. Il permet de définir les grandes orientations de la programmation 2014-2020, et de déterminer la nature de l'intervention des fonds européens sur les territoires.

Europe en France, août 2014

http://www.europe-en-france.gouv.fr/content/download/27819/257169/file/140808-AP_FRANCE_version_adoptee3.pdf

Investissements d'avenir

Les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) constituent un élément nouveau dans le paysage de la valorisation française. La mission d'évaluation et de contrôle s'intéresse en particulier à leur champ d'activité géographique, à l'articulation de leur action avec celles des grands organismes de recherche tels que le CEA, l'Inserm ou le CNRS et à l'objectif de rentabilité qui leur a été fixé. *Assemblée nationale, juillet 2014*

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-mec/13-14/c1314029.pdf>

La Nouvelle France industrielle

Ce document présente les 34 plans qui composent la Nouvelle France industrielle avec pour ambition de rassembler les acteurs économiques et industriels autour d'un objectif commun, de mettre les outils de l'État au service de ce dessein et de mobiliser les écosystèmes locaux autour de la construction d'une offre industrielle française nouvelle et compétitive. *Ministères économiques et financiers, juillet 2014*

<http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/nouvelle-france-industrielle-sept-2014.pdf>

Pour une Europe ultramarine

Pénalisés par les contraintes structurelles qu'ils rencontrent (éloignement du continent, insularité, étroitesse des marchés, dépendance aux importations...) les territoires ultramarins connaissent des obstacles qui expliquent en partie les disparités économiques et sociales constatées entre les Outre-mer et leur métropole. *CESE, résolution Gérard Grignon, au nom de la délégation à l'Outre-mer, mai 2014*

<http://www.lecese.fr/content/pour-une-europe-ultramarine>

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Le CGET est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi et la coordination interministérielle.

CGET, mai 2014

<http://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-du-commissariat-general-a-egalite-territoires>

✓ Agenda IE

La quantification des risques opérationnels, quelle est la valeur du risque ?

Les entreprises sont confrontées aujourd'hui à des risques de plus en plus immatériels : atteintes aux données, risques d'image, fraude, mise en responsabilité de l'entreprise et de ses dirigeants... L'objectif de l'intervention de Gisèle Ducrot et Sébastien Rimbert EY Advisory sera de présenter un état des lieux de l'approche d'analyse et de quantification de ces risques, d'en discerner les objectifs, les avantages et les limites, et de montrer en quoi cette approche concourt à l'optimisation de la gestion des risques dans les entreprises. Intervention Lieu : MEDEF IDF 10 rue du Débarcadère, 75017

<http://www.medef92.fr/lundi-de-lie-risquesoperationnels.html>

18 mai, à Paris

Congrès de l'Association Information et Management

L'Intelligence Economique aura une place de choix lors de ce congrès consacré aux tendances du management des technologies de l'information, avec la présence d'Alain Juillet, du professeur Jonathan Calof d'Ottawa, chef de file « intelligence économique » au Canada et de Jean-Louis Tertian, Coordonnateur ministériel à l'intelligence économique (p.i.). L'organisation de l'événement sera assurée par Mourad Oubrich du Centre d'étude en Intelligence Économique et Management Stratégique (CIEMS).

<http://www.ciems.ma/aim2015/fr/>

21 et 22 mai, à Rabat

Rencontre nationale de l'innovation dans l'artisanat et le commerce de proximité

Ces Rencontres nationales permettront de faire le point sur les marchés porteurs et leur approche par des innovations qui tiennent compte des spécificités des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité. Jean-Louis Tertian interviendra dans la table ronde « Innover dans les procédés ».

Lieu : Centre Pierre Mendès France, Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, Paris 12^{ème}

<http://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/rencontre-nationale-innovation-dans-artisanat-et-commerce-proximite>

1^{er} juin, à Paris

L'influence réglementaire : méthodes, outils et cas pratiques au service de la performance des entreprises

Cette matinale, organisée par la CCI Paris Ile-de-France, l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et la DIRECCTE Ile-de-France, sera introduite par Corinne Champagner Katz. Cette session explorera les enjeux de l'influence pour le développement des entreprises. Diane de Souza, Chargée de mission régionale à l'intelligence économique (CRIE), DIRECCTE Ile-de-France, clôturera l'événement.

Lieu : 2, place de la Bourse, 75002

www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation/matinale-intelligence-economique-8-juin-2015

8 juin, à Paris

L'intelligence économique s'invite...

Cette 7^e édition, organisée par la CCI et la DIRECCTE Languedoc-Roussillon, comptera parmi les intervenants Jean-Louis Tertian. Didier Tanyères CRIE Languedoc-Roussillon et Pierre Batoche DG de la CCI LR introduiront la journée. Trois tables rondes : la veille, comment anticiper la croissance, précéder les mutations ? L'influence, un soft power ? peut-on s'en passer ? Protéger son patrimoine immatériel, entre vigilance et bonnes pratiques viendront nourrir le débat sur les différents volets de l'Intelligence Economique.

<http://www.languedoc-roussillon.cci.fr/actu/27498>

11 juin, à Montpellier

Rencontres de la veille et de l'intelligence concurrentielle

17 études de cas dans 14 secteurs d'activité seront présentées tout au long de ces deux journées de formation et d'échanges autour de la thématique « de la veille à l'Intelligence Stratégique », organisées en partenariat avec ADBS. Jean-Louis Tertian interviendra au cours de cette manifestation.

Lieu : Cercle National des Armées, 75008

<http://www.formations-infopromotion>

15 et 16 juin, à Paris

Competitive & Market Intelligence to CI & MI 2.0

La mondialisation confronte les entreprises à des marchés, à des produits et à des concurrents en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, l'intelligence concurrentielle est devenue vitale pour la survie des entreprises. Durant ces deux journées, méthodes, tendances et retours d'expériences seront exposés. Jean-Louis Tertian y présentera la démarche de veille au travers de l'utilisation d'e-veil à Bercy.

<http://competitive-intelligence2015.we-conect.com/en/>

25 et 26 juin, à Berlin



Service de coordination à
l'intelligence économique

Conception et réalisation
SCIE - Département
outils de veille et
e-communication

Abonnement par courriel
IE.Bercy@finances.gouv.fr

Publication du Service de Coordination à l'Intelligence Economique des ministères économiques et financiers.

IE Bercy est une lettre interne aux ministères de Bercy et à ses réseaux partenaires.

Directeur de la publication

Jean-Louis TERTIAN, Coordonnateur ministériel à l'intelligence économique p.i.

Directrice de publication adjointe

Patricia PRAT, Chef du département de l'animation territoriale et des partenariats

Rédactrice en chef

Dominique SABATTE

<http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique/>